

# DE SCHOUWBUET



Illustration: Ingo Schandeler

# SOMMAIRE:

## ORGANISATION SCOLAIRE 2019/2020

Mot du Président	1	Les Directions de région	27
Invitatioun fir Kaffi & Croissant	2	Enfants à besoins éducatifs spécifiques	28-29
Rentrée scolaire 2019/2020	3	Espace écoute & parole	30
Organisation scolaire 2019/2020	4	Évaluation des élèves	31
Vacances & congés scolaires 2019/2020	5	<i>Bilans intermédiaires</i>	
Localisation des classes	6-7	<i>Allongement de cycle</i>	
Inscription LASEP	79	Passage à l'enseignement secondaire	32
Kürbismaart 2019	38	Développement scolaire	33-35
Annuaire 2019/2020	80	<i>Plan d'encadrement Périscolaire (PEP)</i>	
		<i>Plan de développement scolaire (PDS)</i>	

## TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020

Transport scolaire - Informations	8-9	Fruit for School / Lait à l'école	36
Horaires de bus	10-11	Réduire le plastique	36
Horaires des Pedibus - Phase pilote	12-13	Partenariat avec l'Université du Luxembourg	37
		Plastiksstëpp sammele fir d'ASA	37

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Informations utiles	14-17
<i>Obligation scolaire</i>	
<i>Cycle 1- Précoce</i>	
<i>Cycle 1 - Enseignement préscolaire</i>	
<i>Cycles 2-4 - Enseignement primaire</i>	
<i>Apprentissage du français au cycle 2</i>	
<i>Natation &amp; éducation physique</i>	
<i>Absences &amp; dispenses</i>	
<i>Intempéries</i>	
<i>Consulations pour parents</i>	
<i>Décisions juridiques</i>	
<i>Téléphones portables</i>	
<i>Livres scolaires</i>	
<i>Fiche médicale</i>	
<i>Protection des données</i>	
<i>Informations concernant la Maison Relais</i>	
Règles de la vie en commun à l'école	18
Organigramme de l'enseignement fondamental	19
Les différents organes de l'école fondamentale	20-26
<i>Comité d'école</i>	
<i>Enseignants chargés de différentes missions</i>	
<i>Coordinateurs de cycle</i>	
<i>Commission scolaire</i>	
<i>Partenariat avec les parents</i>	

## RÉTROSPECTIVE

Cycle 2	
<i>Klass vum Caroline LANG</i>	40-41
<i>Klass vum Nathalie ROLLIN</i>	42-43
<i>Klass vum Dany KABER</i>	44-45
Cycle 3	
<i>Klasse vum Nathalie ROLLINGER &amp; Sacha OEHMEN</i>	46-47
Cycle 4	
<i>Klasse vum Linda QUARING &amp; Xavier ROBEN</i>	48-51
<i>Klass vum Renée SCHABER</i>	52-55
<i>Klass vum Nadine MOES</i>	56-57
<i>Klass vum Kim THILL</i>	58-61
<i>Klass vum Jean-Paul ROLLINGER</i>	62-65
Geosciences mat de Cycle 4.1 & 4.2	66-69
Glückstadt (D) mam Cycle 4.2	70-71
Schoulchorale	72-73
Grouss Botz	74
Luxembourg Science Center mam Cycle 4	75
Little Sequoia - Spillsaachen Aktioun	76
Ausstellung Dr Elvire Engel	77
De Schoulgaard	77
Au revoir 6. Schouljoren	78

# MOT DU PRÉSIDENT



Chers parents,  
Chers lecteurs,

A l'instar des années précédentes, la présente édition du « **SCHOULBUET** » rassemble bon nombre d'informations sur la vie scolaire susceptibles de vous intéresser pour accompagner vos enfants tout au long de l'année scolaire 2019/2020 et vous fera découvrir quelques moments forts de l'année scolaire écoulée avec une rétrospective richement illustrée.

Tout d'abord, je remercie tous ceux qui ont contribué à cette nouvelle édition du « **SCHOULBUET** ». Vous trouverez dans cette publication également des éléments de contact entre l'école et les parents de nos élèves. Une bonne collaboration entre les parents et les enseignants est un élément essentiel d'une éducation réussie du jeune.

Les parents et les enseignants procèdent régulièrement à des échanges individuels portant notamment sur les objectifs du cycle, les modalités d'évaluation de l'apprentissage et l'organisation de la classe que fréquentent leurs enfants. Ces entretiens sont très précieuses car elles permettent aux parents d'avoir un échange avec les enseignants de leur enfant, si l'enfant est en avance ou en retard par rapport aux objectifs du socle de compétences, les difficultés rencontrées dans son travail à l'école ou son travail à la maison, son attitude, son bien-être, le climat de la classe, les responsabilités des parents et celles de l'école.

Le titulaire de classe de votre enfant est votre première personne de contact pour toute question en relation avec la scolarité. Profitez de ses heures de consultation pour parents pour vous tenir au courant des progrès de votre enfant. Si votre enfant rencontre des problèmes d'apprentissage, le titulaire de classe ensemble avec les autres membres de l'équipe pédagogique pourra vous conseiller sur l'aide qui pourra lui être apportée.

Pendant l'année scolaire 2019/2020, quelque 420 enfants fréquenteront notre école et seront accompagnés dans leur parcours scolaire par 49 enseignants et éducateurs de l'école fondamentale.

Vu le nombre de projets de lotissement en cours et planifiés dans notre

commune pour les années à venir et la croissance démographique y afférente, une augmentation du nombre de classes dans tous les cycles d'apprentissage s'annonce à court et moyen terme. Une adaptation des infrastructures scolaires face à cet afflux d'enfants à venir s'avère indispensable.

Comme chaque année nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à un ou plusieurs nouveaux membres du corps enseignant. Cette année, nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès et de satisfaction dans leur tâche à Mesdames **Jessica Trausch** (éducatrice de l'éducation précoce à Kleinbettingen), **Martine Burg**, **Laura Fisch**, **Katrin Iannizzi** et **Joëlle Kugener** qui interviendront en tant qu'institutrices dans les cycles 2 à 4.

Mais, comme chaque année il y a aussi des membres du personnel enseignant qui vont nous quitter: Mesdames **Marita Weynands** et **Susy Linster-Thein** vont prendre leur retraite bien méritée, et le remplaçant Monsieur **Laurent Anastasi** a quitté l'école fondamentale de Steinfort pour pouvoir accepter une autre tâche.

Nous tenons à les remercier pour leur travail et leur dévouement dans l'intérêt de l'école et de nos élèves et nous leur souhaitons beaucoup de succès et de plaisir avec leurs nouveaux projets.

J'aimerais souligner que la sécurité des enfants au sein des écoles reste une préoccupation qui nous tient à cœur et que nous voulons renforcer. Sur nos sites scolaires des problèmes de parking et de circulation persistent et nous essaierons de trouver une solution ensemble avec les responsables de la commune.

L'introduction d'un « **Pédibus** » et une meilleure offre de transport scolaire dans notre commune pourront certainement aider à réduire la circulation en voiture privée autour des sites scolaires de Steinfort et Kleinbettingen.

Pour terminer j'aimerais remercier tous les acteurs du champ éducatif pour leurs apports précieux au bon fonctionnement

de l'école fondamentale de la commune de Steinfort: les membres de la direction de région Mamer, le collège des bourgmestre et échevins et le conseil communal, les membres de la commission scolaire, les services administratif et technique de la commune de Steinfort, le staff administratif du bureau régional, les équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques, les représentants des parents d'élèves et tous les parents d'élèves, l'équipe de la Maison Relais Steinfort, l'équipe des instructeurs de natation de la piscine de Steinfort, les membres du bureau temps de terrain du Bachelor en Sciences de l'Education de l'Université du Luxembourg, les coordinateurs des quatre cycles d'apprentissage, mes collègues du comité d'école et tous les membres du corps enseignant.

Et dans l'espoir de pouvoir continuer de cette sorte, je souhaite au nom de toute l'équipe de l'EF Steinfort et en mon nom personnel, tout d'abord à nos anciens élèves qui quittent l'école fondamentale de la commune de Steinfort, plein de succès dans leur vie d'étudiants au sein du lycée, et au plaisir de vous revoir le 16 septembre prochain d'ores et déjà aux enfants, aux parents, aux enseignants et à tous les autres acteurs de l'école fondamentale une rentrée pleine d'enthousiasme et une année scolaire 2019/2020 pleine de succès et de joie d'apprendre.

**Christian Kohnen**

*Président du Comité d'école*



# INVITATION

Léif Elteren,

Fir lech ee flotte Schoulufank ze bidden, invitéieren d'Elterevertrieder vun der Grondschoul Stengefort lech op e Kaffi mat Croissant.

Dëst gëtt ons d'Geleeënheet eis besser kennenzeléieren an eis auszetauschen.

Chers parents,

Pour bien entamer la nouvelle année scolaire, les représentants des parents d'élèves de l'école fondamentale Steinfort vous invitent à un café-croissant.

Ceci nous permettra de mieux nous connaître et de nous échanger entre parents.

## WÉINI? / QUAND?:

**Méindes, de 16. September 2019 vun 8:00 bis 10:00 Auer**

**Lundi, le 16 septembre 2019, de 8:00 à 10:00 heures**

## WOU? / OÛ?:

Sous-sol vun der Maison Relais (Haaptentrée an dann riets Trap erof oder Entrée am Sous-sol vun der Maison Relais)

Sous-sol de la Maison Relais (entrée principale de la MR, puis descendre les escaliers à droite, ou entrée au sous-sol de la MR).

## WIEN? / QUI?:

All Elteren an aner Begleeder vun de Kanner.

Tous les parents et autres personnes qui accompagnent les enfants.



# RENTRÉE DES CLASSES 2019 / 2020

**Lundi, le 16 septembre 2019 à 8:00 heures.**

L'année scolaire 2019/2020 commencera avec une journée de classe entière.

À 8:00 heures les élèves seront accueillis par leur titulaire de classe et l'horaire normal des cours commencera à 10:00 heures.



An der Schoul hu  
mir vill Freed,  
mat Respekt an  
Héiflechkeet.

## HORAIRE DE CLASSE DU CYCLE I

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45
14h00-16h00		14h00-16h00		14h00-16h00

## HORAIRE DE CLASSE DES CYCLES II À IV

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55
8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45
10h00-10h55	10h00-10h50	10h00-10h55	10h00-10h50	10h00-10h55
10h55-11h50	10h50-11h40	10h55-11h50	10h50-11h40	10h55-11h50
	11h45-12h35		11h45-12h35	
14h00-14h55		14h00-14h55		14h00-14h55
15h05-16h00		15h05-16h00		15h05-16h00

## SURVEILLANCE ET SÉCURITÉ

**Le personnel enseignant assure la surveillance des élèves pendant les récréations, les dix minutes avant le début et celles après la fin des cours, respectivement jusqu'au départ des bus scolaires.**

Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire à partir de 7:50 heures et 13:50 heures avant le commencement des cours sans l'autorisation préalable de la personne responsable de la surveillance.

**Nous informons les parents:**

- qu'il est interdit d'accompagner les enfants dans les bâtiments au début des cours;
- que les enfants doivent impérativement être repris par leur famille ou une tierce personne après les 10 minutes de surveillance après la fin des cours. *(Il est à souligner que les parents sont alors responsables de leurs enfants non repris.);*
- que, pour des raisons de responsabilité, les enseignants n'ont pas le droit de transporter des élèves dans leur voiture privée. *(Un enfant qui n'est pas repris après l'école pourra être confié aux autorités policières.)*

# ORGANISATION SCOLAIRE 2019 / 2020

## CYCLE I - PRÉCOCE

### **Kleinbettingen**

#### **Institutrices**

ARNOLD Michèle /  
FRIEDEN Lynn

#### **Educatrices**

CALDERONI Tanja /  
TRAUSCH Jessica

### **Steinfort**

#### **Institutrice**

BARTHÉLEMY Carole

#### **Educatrice**

MEYERS Sonja

## CYCLE I - PRÉSCOLAIRE

### **Kleinbettingen**

MULLER Joëlle  
SPINELLI Naïka

### **Steinfort**

#### **Bâtiment « Maison Relais »**

BACKES Cynthia  
ÖZEN Sema  
HOFFMANN Steffi  
RAUCHS Anouk

## CYCLES II À IV - PRIMAIRE

### **Kleinbettingen**

#### **Cycle III**

3.1 MOES Nadine  
3.2 VANDEWALLE Michèle

#### **Cycle IV**

4.2 SCHABER Renée

### **Steinfort**

#### **Cycle II**

2.1 RIVOLDINI Carmen  
2.1 BAUSTERT Nadine  
2.1 MATTERN Joëlle / LOOS Sandy  
2.2 ROLLIN Nathalie  
2.2 LANG Caroline  
2.2 SCHERER Andrée

#### **Cycle III**

3.1 ROLLINGER Nathalie  
3.1 OEHMEN Sacha  
3.1 MALLINGER Kai  
3.2 BIVER Gaby  
3.2 DUHR Jil

#### **Cycle IV**

4.1 ROLLINGER Jean-Paul  
4.1 THILL Kim  
4.1 IANNIZZI Katrin  
4.2 QUARING Linda  
4.2 ROBEN Xavier

### **Instituteurs intervenants chargés de différentes branches et/ou des cours d'appui**

BECHET Raphaël  
BERTEMES Serge  
BURG Martine  
FISCH Laura  
HULTEN Bernadette  
KABER Dany  
KOHNNEN Christian  
KOMES Jackie  
KUGENER Joëlle  
LOOS Sandy  
ROLLIN Nathalie  
SCHAAL Carole  
SCHAUS Carole  
SCHMARTZ Mickels

### **Enseignants intervenants chargés de différentes branches**

FUNK-EISCHEN Mariette  
RISCH Carole

### **Institutrices des cours d'accueil**

RAUCHS-CLEMENS Danielle  
FISCH Laura

### **Remplaçant permanent**

FEIEREISEN Thierry



### Répartition des élèves par cycle:

Cycle 1 (précoce):	37
Cycle 1 (préscolaire):	94
Cycle 2 :	93
Cycle 3 :	104
Cycle 4 :	86
Total élèves:	414

# VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES 2019/2020

SEPTEMBRE 2019							OCTOBRE 2019							NOVEMBRE 2019							DECEMBRE 2019										
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di				
35						1	40	1	2	3	4	5	6	44				1	2	3	48						1				
36	2	3	4	5	6	7	8	41	7	8	9	10	11	12	13	45	4	5	6	7	8	9	10	49	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15	42	14	15	16	17	18	19	20	46	11	12	13	14	15	16	17	50	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22	43	21	22	23	24	25	26	27	47	18	19	20	21	22	23	24	51	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29	44	28	29	30	31			48	25	26	27	28	29	30	52	23	24	25	26	27	28	29		
40	30																				53	30	31								

JANVIER 2020							FEVRIER 2020							MARS 2020							AVRIL 2020										
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di				
01			1	2	3	4	5	05					1	2	09						1	14			1	2	3	4	5		
02	6	7	8	9	10	11	12	06	3	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	15	6	7	8	9	10	11	12
03	13	14	15	16	17	18	19	07	10	11	12	13	14	15	16	11	9	10	11	12	13	14	15	16	13	14	15	16	17	18	19
04	20	21	22	23	24	25	26	08	17	18	19	20	21	22	23	12	16	17	18	19	20	21	22	17	20	21	22	23	24	25	26
05	27	28	29	30	31			09	24	25	26	27	28	29	13	23	24	25	26	27	28	29	18	27	28	29	30				
															14	30	31														

MAI 2020							JUIN 2020							JUILLET 2020							AOÛT 2020										
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di				
18				1	2	3	22	1	2	3	4	5	6	7	27		1	2	3	4	5	31					1	2			
19	4	5	6	7	8	9	10	23	8	9	10	11	12	13	14	28	6	7	8	9	10	11	12	32	3	4	5	6	7	8	9
20	11	12	13	14	15	16	17	24	15	16	17	18	19	20	21	29	13	14	15	16	17	18	19	33	10	11	12	13	14	15	16
21	18	19	20	21	22	23	24	25	22	23	24	25	26	27	28	30	20	21	22	23	24	25	26	34	17	18	19	20	21	22	23
22	25	26	27	28	29	30	31	26	29	30					31	27	28	29	30	31			35	24	25	26	27	28	29	30	
																							36	31							

■ Vacances scolaires    ■ Jours et congés isolés

L'année scolaire 2019/2020 commence le lundi 16 septembre 2019 à 8:00 heures et finit le mercredi 15 juillet 2020 à 16:00 heures.

## L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

- L'année scolaire commence le mardi 15 septembre 2020 et finit le jeudi 15 juillet 2021.
- Le congé de la Toussaint commence le samedi 31 octobre 2020 et finit le dimanche 8 novembre 2020.
- Les vacances de Noël commencent le samedi 19 décembre 2020 et finissent le dimanche 3 janvier 2021.
- Le congé de Carnaval commence le samedi 13 février 2021 et finit le dimanche 21 février 2021.
- Les vacances de Pâques commencent le samedi 3 avril 2021 et finissent le dimanche 18 avril 2021.
- Jour de congé pour l'Ascension: le jeudi 13 mai 2021.
- Le congé de la Pentecôte commence le samedi 22 mai 2021 et finit le dimanche 30 mai 2021.
- Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc: le mercredi 23 juin 2021.
- Les vacances d'été commencent le vendredi 16 juillet 2021 et finissent le mardi 14 septembre 2021.

## REMARQUES



1) La veille des vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours de l'après-midi, c'est-à-dire le vendredi à 16:00 heures.

2) D'après la circulaire ministérielle concernant l'organisation scolaire, les classes du 3<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement le lendemain de la 1<sup>ère</sup> communion (le dimanche 10 mai 2020).



Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

# LOCALISATION DES CLASSES

## Bâtiment « COMPLÉMENTAIRE »

### 1<sup>er</sup> étage:

- Bureau
- Cycle 2.2 - LANG Caroline
- Cycle 4.1 - ROLLINGER Jean-Paul
- Cycle 4.2 - QUARING Linda

### Rez-de-chaussée:

- Cycle 3.1 - MALLINGER Kai
- Cycle 3.1 - ROLLINGER Nathalie
- Cycle 3.2 - DUHR Jil

### Sous-sol:

- Cycle 4.1 - IANNIZZI Katrin
- Cours d'accueil - FISCH Laura
- Ateliers 1 + 2 (travaux manuels / éducation artistique)
- Salle de musique / Salle de solfège (UGDA) / Groupe d'appui
- Bureau « Schoulcomputerteam »

## Bâtiment « MAISON RELAIS »

### Rez-de-chaussée:

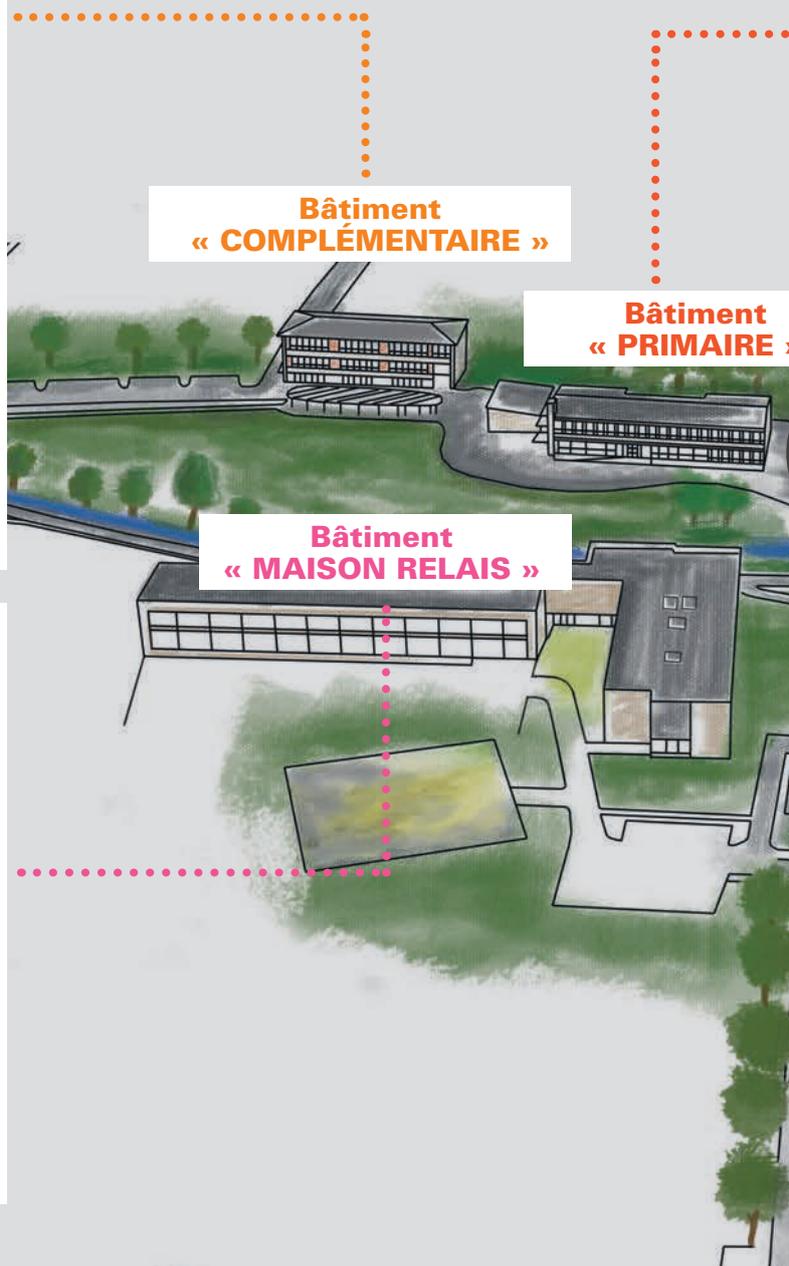
- Précoce - BARTHELEMY Carole  
MEYERS Sonja
- Cycle 1 - BACKES Cynthia
- Cycle 1 - HOFFMANN Steffi
- Cycle 1 - ÔZEN Sema
- Bureau du président du comité d'école
- 

### Rez-de-chaussée (nouvelle extension):

- Cycle 1 - RAUCHS Anouk
- Cycle 2.1 - RIVOLDINI Carmen
- Cycle 2.2 - ROLLIN Nathalie
- Groupe d'appui des cycles 3 + 4 - BERTEMES Serge
- Salle de réunion
- Salle de bricolage

### Sous-sol (nouvelle extension):

- Salle de défolement
- Médecine scolaire



## Gare Kleinbettingen

## Bâtiment « PRIMAIRE »

## Bâtiment « PRIMAIRE »

### 1<sup>er</sup> étage:

- Bureau
- Cycle 3.1 - MOES Nadine
- Cycle 4.2 - SCHABER Renée

### Rez-de-chaussée:

- Cycle 3.2 - VANDEWALLE Michèle
- Groupe d'appui / Salle de Cours

Arrêt  
de bus

## Bâtiment ANNEXE « AL SPILLSCHOUL »

# STEINFORT

## Bâtiment « PRIMAIRE »

### 1<sup>er</sup> étage:

- Bibliothèque
- Cycle 2.1 - BAUSTERT Nadine
- Cycle 2.1 - MATTERN Joëlle / LOOS Sandy
- Cycle 3.2 - BIVER Gaby
- Cycle 4.2 - ROBEN Xavier
- Groupe d'appui du cycle 2 - KOMES Jackie

### Rez-de-chaussée:

- Salle de conférence
- Cycle 2.2 - SCHERER Andrée
- Cycle 3.1 - OEHMEN Sacha
- Cycle 4.1 - THILL Kim
- Cours d'accueil - RAUCHS-CLEMENS Danielle

### Sous-sol:

- Salle audiovisuelle et multimédia

Jardin scolaire

Hall sportif

Piscine

Arrêt de bus



## Bâtiment « CYCLE 1 »

## Bâtiment « CYCLE 1 »

- Précoce - FRIEDEN Lynn  
- ARNOLD Michèle  
- CALDERONI Tanja  
- TRAUSCH Jessica
- Cycle 1 - MULLER Joëlle

# KLEINBETTINGEN

## Bâtiment ANNEXE « AL SPILLSCHOU »

- Cycle 1 - SPINELLI Naïka

# TRANSPORT SCOLAIRE 2019 / 2020

**Pour garantir le bon déroulement du transport scolaire, surtout pour les élèves des cycles 1 et 2, les enseignants prient les parents de bien vouloir les**

**informer dès la rentrée scolaire par quel(s) moyen(s) se fait le retour à domicile de leurs enfants.**

## TRANSPORT INDIVIDUEL

Pour réduire les dangers de la circulation sur le chemin de l'école à tous les élèves, les parents effectuant un transport privé vers les écoles, sont cordialement invités à employer le grand parking du Centre Roudemer à Steinfort, donnant directement sur l'enceinte scolaire, pour déposer ou venir chercher leur(s) enfant(s).

Ils y seront sous la surveillance d'un enseignant délégué 10 minutes avant le début officiel des cours, ainsi que 10 minutes après les heures de classe auprès des écoles.



L'Administration communale invite cependant tous les parents d'élèves **à profiter du service de transport scolaire gratuit.**

## BUS SCOLAIRE

Le service du bus scolaire est gratuit pour les écoliers fréquentant l'école de notre commune (cycles 1 à 4 sauf précocé).

Il n'y a pas d'inscription pour pouvoir prendre le bus, il suffit de se rendre à l'arrêt.

Dans le souci permanent d'améliorer notre transport scolaire nous avons adapté les parcours et les horaires des bus scolaires. Ces adaptations tiennent compte de l'introduction du service « Pedibus » à partir de la rentrée scolaire.

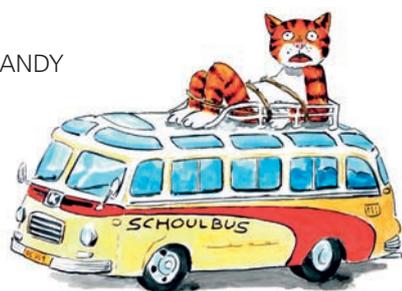
Le transport scolaire sera dorénavant assuré par 3 autobus. L'administration communale a élaboré les trois itinéraires en fonction de la situation des résidences des enfants concernés.

L'horaire peut varier légèrement en fonction de la circulation et du nombre d'enfants qui montent ou descendent.

Une surveillance constante pendant les trajets aller-retour est assurée dans chaque bus par un convoyeur-surveillant:

Danielle WITRY,  
Michelle SCHOU,  
Nicole KIRSCH-WINANDY

*(Mir si) kee  
Guss am Bus!!*



- Les accompagnateurs sont responsables qu'à l'intérieur du bus.
- Il est strictement interdit aux accompagnateurs de refuser de transporter des écoliers, voire de les abandonner à un arrêt.
- Avant la montée dans le bus et après la descente, les écoliers sont sous la responsabilité de leurs parents ou des personnes exerçant l'autorité parentale. Les parents d'élèves des cycles 1 & 2 sont tenus d'amener et de récupérer leurs enfants à l'arrêt à l'horaire prévu.

Cependant ils peuvent autoriser leur(s) enfant(s) **du cycle 2** à faire le trajet seul de l'arrêt à leur domicile. Dans ce cas, ils doivent impérativement en informer l'accompagnateur affecté en début d'année scolaire sous peine de non prise en charge de la responsabilité civile.

- Les parents d'élèves doivent attendre et prendre en charge leurs enfants à l'arrêt même et non pas à proximité ou de l'autre côté de la rue.
- Les dégradations matérielles doivent être réparées aux frais des parents ou des personnes exerçant l'autorité parentale.
- Les accompagnateurs ne peuvent prendre aucune initiative qui soit contraire aux règles d'organisation du transport scolaire ou qui ne soit définie par celles-ci.
- Au cas où les parents ne sont pas présents à l'arrêt d'un écolier, celui-ci est transféré à la Maison Relais. Les parents sont ensuite contactés pour venir chercher l'enfant.

### Règles à respecter dans le bus:

- Les enfants doivent rester assis pendant toute la durée du transport scolaire.
- Les enfants doivent mettre la ceinture de sécurité avant que le bus ne se déplace.
- Les cartables doivent être rangés par terre. Il n'est pas permis de s'asseoir avec le cartable adossé contre le siège.
- Il est interdit de crier dans le bus et de pousser les autres enfants au moment où ceux-ci entrent ou descendent du bus.
- Il n'est pas permis de mâcher du chewing-gum, de boire ou de manger à l'intérieur de l'autobus.
- En cas de détérioration de l'intérieur de l'autobus par un élève, celui-ci sera signalé au titulaire de classe resp. au service scolaire de la commune.
- Les enfants doivent respecter et suivre les directives du personnel surveillant et du chauffeur de bus.

## PEDIBUS - PHASE PILOTE

NOUVEAUTÉ

### Engagement des parents

Les parents des élèves qui profitent du PEDIBUS prennent les engagements suivants:

- À l'aller ils assurent que leurs enfants sont présents à l'arrêt à l'heure exacte de passage des accompagnateurs déterminé dans l'horaire figurant dans le règlement d'organisation scolaire. Pour le bon fonctionnement du service les accompagnateurs ne peuvent pas attendre les retardataires aux arrêts.
- Au retour ils doivent récupérer leurs enfants à l'arrêt à l'heure exacte de passage des accompagnateurs déterminé dans l'horaire figurant dans le règlement d'organisation scolaire.
- Les parents peuvent autoriser leurs enfants à faire le trajet seul de l'arrêt à leur domicile. Dans ce cas, ils doivent impérativement en informer les accompagnateurs.
- Les accompagnateurs ne sont pas responsables du trajet arrêt de ligne – domicile des écoliers.

### Règles à respecter par les écoliers

- Sauf information préalable par les parents les écoliers ne peuvent pas quitter le Pédibus avant l'arrêt le plus proche de leur domicile indiqué dans la fiche d'inscription.
- Au départ de leur école les écoliers doivent se regrouper devant le point de ralliement de la ligne du trajet du Pédibus.
- Les écoliers doivent respecter les consignes des accompagnateurs et adopter un comportement permettant de garantir leur propre sécurité et celles des autres, rester groupés et ne pas dépasser l'accompagnateur de tête.
- L'administration communale se réserve le droit d'exclure les écoliers pour une durée déterminée en cas d'avertissements répétés pour comportement agressif, violent, dangereux, non-discipliné ou encore intolérable.





## BUS 1

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Kierfecht	7:40	13:40	7:40	
Hagen - Arrêt RGTR - 2 Rue de Steinfort	7:42	13:42	7:42	
Hagen - Arrêt RGTR - Laach	7:43	13:43	7:43	
Hagen - um Dréisch	7:46	13:46	7:46	
Kleinbettingen - Écoles - Rue du Parc	7:50	13:50	7:50	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - am Duerf	7:52	13:52	7:52	
Steinfort - Écoles - Centre sportif	7:56	13:56	7:56	
Kleinbettingen - Écoles - Rue du Parc	-	14:00	-	

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Kleinbettingen - Écoles - Rue du Parc	11:55	16:05	11:50	12:40
Steinfort - Écoles - Centre sportif	12:00	16:10	11:55	12:45
Hagen - um Dréisch	12:03	16:13	11:58	12:48
Hagen - Arrêt RGTR - Laach	12:07	16:17	12:02	12:52
Hagen - Arrêt RGTR - 2 Rue de Steinfort	12:09	16:19	12:04	12:54
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Kierfecht (côté cimetière)	12:11	16:21	12:06	12:56
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - am Duerf	12:13	16:23	12:08	12:58
Kleinbettingen - Écoles - Rue du Parc	12:15	16:25	12:10	13:00

### Nouveautés 2019/2020

L'arrêt Hagen / École sera remplacé par l'arrêt « Hagen / RGTR - 2 Rue de Steinfort » (correspondance « Pedibus »).

Un arrêt supplémentaire « Hagen / RGTR an der Laach » sera ajouté.

Pour des raisons de sécurité, le BUS 1 desservira l'arrêt de Kleinbettingen / Kierfecht toujours du côté du cimetière (abri-bus).

## BUS 2

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Steinfort - Rue de Schwarzenhof	07:34	13:34	07:34	
Steinfort - Cité de l'Usine	07:35	13:35	07:35	
Steinfort - 18 Rue Maria Teresa	07:40	13:40	07:40	
Steinfort - Rue des Carrières / Rue du Cimetière	07:41	13:41	07:41	
Steinfort - 2 Rue Randlingen	07:45	13:45	07:45	
Hagen - Rue Randlingen / Pont	07:47	13:47	07:47	
Steinfort - Écoles - Centre sportif	07:50	13:50	07:50	
Kleinbettingen - Écoles - Rue du Parc	07:55	13:57	07:55	

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Kleinbettingen - Écoles - Rue du Parc	11:55	16:05	-	-
Steinfort - Écoles - Centre sportif	12:00	16:10	11:55	12:45
Steinfort - Rue de Schwarzenhof	12:05	16:15	12:00	12:50
Steinfort - Cité de l'Usine	12:06	16:16	12:01	12:51
Steinfort - Rue des Carrières / Rue du Cimetière	12:10	16:20	12:05	12:55
Steinfort - 13 Rue Maria Teresa	12:12	16:22	12:07	12:57
Steinfort - 2 Rue Randlingen	12:16	16:26	12:11	13:01
Hagen - Rue Randlingen / Pont	12:18	16:28	12:13	13:03

Un nouvel arrêt sera introduit au croisement à Steinfort / rue des Carrières - rue du Cimetière.

L'arrêt Steinfort / 81, route Luxembourg sera remplacé par un nouvel arrêt « Steinfort / 2, rue Randlingen ». (L'ancien arrêt de la route de Luxembourg sera intégré dans le projet « Pedibus »).

Le BUS 2 desservira également un nouvel arrêt à Hagen / rue Randlingen (Pont).

Veillez noter que le trajet-retour du BUS 2 sera dorénavant identique au trajet-aller (premier arrêt desservi à l'aller = premier arrêt au retour)

## BUS 3

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Grass - Arrêt Rue de Kleinbettingen	07:40	13:40	07:40	
Kleinbettingen - Kolerbiertg	07:44	13:44	07:44	
Steinfort - Écoles - Centre sportif	07:50	13:50	07:50	

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Steinfort - Écoles - Centre sportif	12:00	16:10	11:55	12:45
Kleinbettingen - Kolerbiertg	12:07	16:17	12:02	12:52
Grass - Arrêt Rue de Kleinbettingen	12:15	16:25	12:10	13:00

La localité de Grass et l'arrêt « Kleinbettingen / Kolerbiertg » seront dorénavant desservis par un service « minibus ».

Les élèves pourront ainsi profiter d'un départ retardé de 12 minutes aux arrêts.

# HORAIRES DES PEDIBUS - PHASE PILOTE



Arrêt PEDIBUS

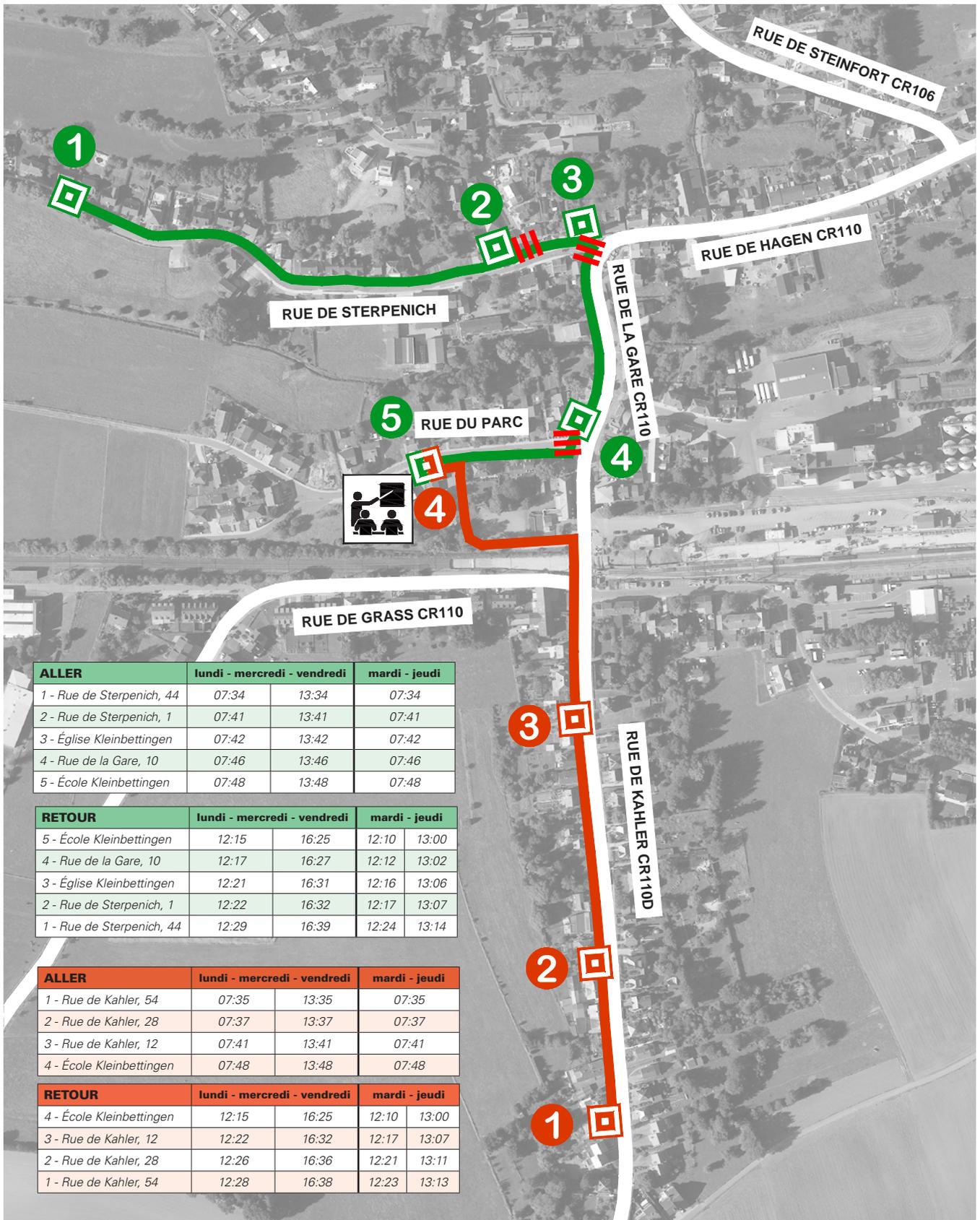


Passages pour piétons



## KLEINBETTINGEN

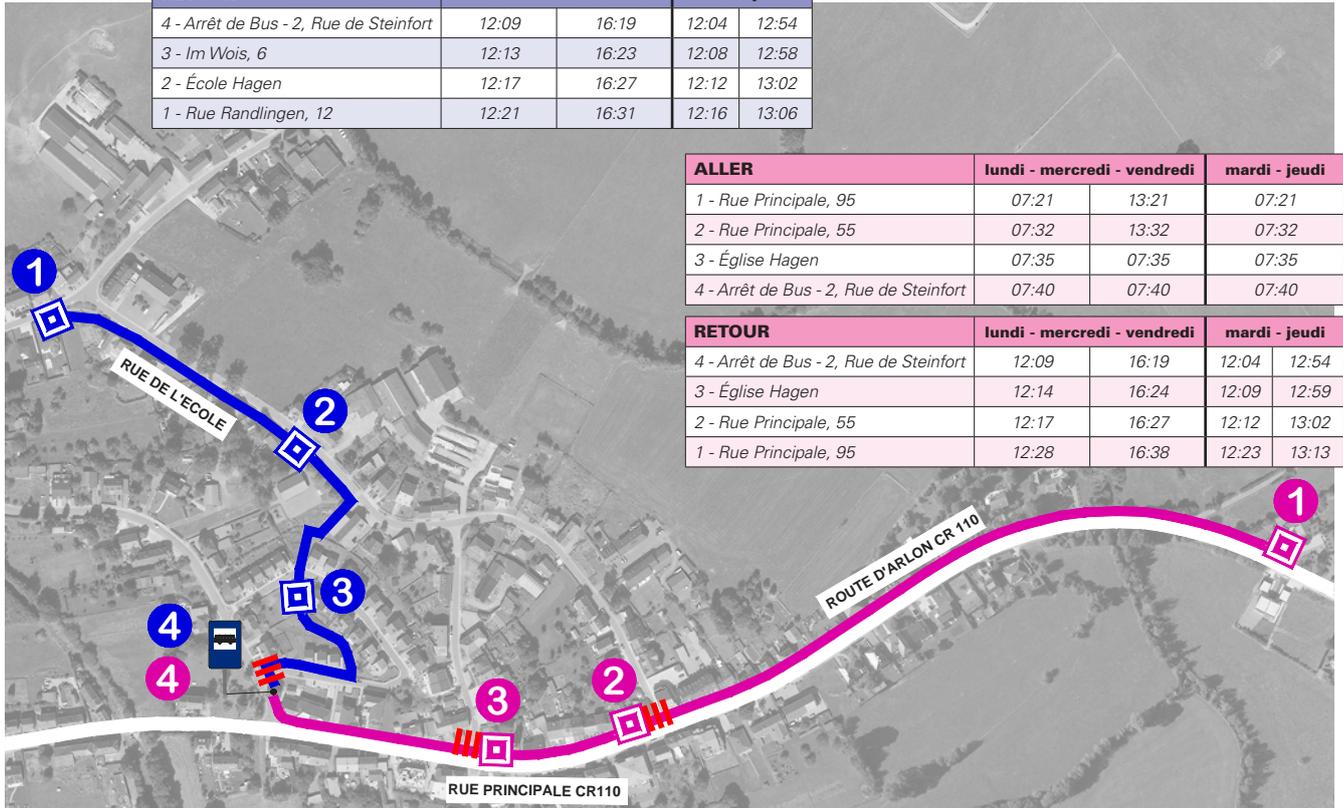
Les horaires de RETOUR du PEDIBUS à Kleinbettingen sont adaptés à l'horaire du bus scolaire.  
Sur demande par mail à [pit.hoffmann@steinfort.lu](mailto:pit.hoffmann@steinfort.lu) un pedibus supplémentaire pourra être introduit pour les élèves des classes de Kleinbettingen.



# HAGEN

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi
1 - Rue Randlingen, 12	07:28	13:28	07:28
2 - École Hagen	07:32	13:32	07:32
3 - Im Wois, 6	07:36	13:36	07:36
4 - Arrêt de Bus - 2, Rue de Steinfort	07:40	13:40	07:40

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi
4 - Arrêt de Bus - 2, Rue de Steinfort	12:09	16:19	12:04 12:54
3 - Im Wois, 6	12:13	16:23	12:08 12:58
2 - École Hagen	12:17	16:27	12:12 13:02
1 - Rue Randlingen, 12	12:21	16:31	12:16 13:06



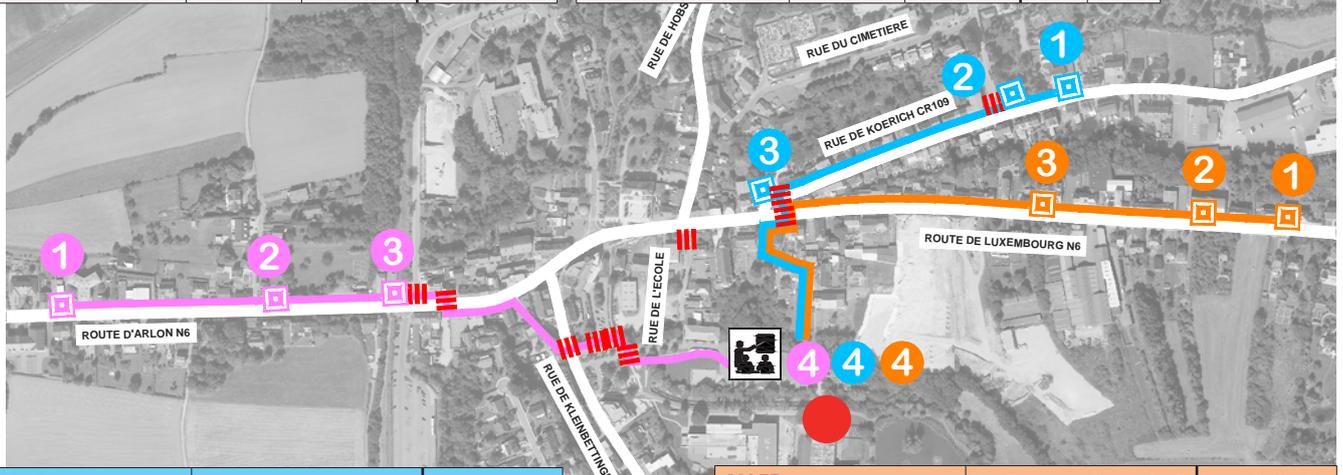
ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi
1 - Rue Principale, 95	07:21	13:21	07:21
2 - Rue Principale, 55	07:32	13:32	07:32
3 - Église Hagen	07:35	07:35	07:35
4 - Arrêt de Bus - 2, Rue de Steinfort	07:40	07:40	07:40

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi
4 - Arrêt de Bus - 2, Rue de Steinfort	12:09	16:19	12:04 12:54
3 - Église Hagen	12:14	16:24	12:09 12:59
2 - Rue Principale, 55	12:17	16:27	12:12 13:02
1 - Rue Principale, 95	12:28	16:38	12:23 13:13

# STEINFORT

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi
1 - Route d'Arlon, 48	07:39	13:39	07:39
2 - Route d'Arlon, 38	07:43	13:43	07:43
3 - Route d'Arlon, 24	07:47	13:47	07:47
4 - École Steinfort	07:55	13:55	07:55

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi
4 - École Steinfort	11:55	16:05	11:50 12:40
3 - Route d'Arlon, 24	12:03	16:13	12:58 12:48
2 - Route d'Arlon, 38	12:07	16:17	13:02 12:52
1 - Route d'Arlon, 48	12:11	16:21	13:06 12:56



ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi
1 - Rue de Koerich, 43	07:42	13:42	07:42
2 - Rue de Koerich, 37	07:44	13:44	07:44
3 - Parking Post Steinfort	07:49	13:49	07:49
4 - École Steinfort	07:55	13:55	07:55

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi
4 - École Steinfort	11:55	16:05	11:50 12:40
3 - Parking Post Steinfort	12:01	16:11	11:56 12:46
2 - Rue de Koerich, 37	12:06	16:16	12:01 12:51
1 - Rue de Koerich, 43	12:08	16:18	12:03 12:53

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi
1 - Route de Luxembourg, 83	07:39	13:39	07:39
2 - Route de Luxembourg, 71	07:41	13:41	07:41
3 - Route de Luxembourg, 45	07:44	13:44	07:44
4 - École Steinfort	07:55	13:55	07:55

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi
4 - École Steinfort	11:55	16:05	11:50 12:40
3 - Route de Luxembourg, 45	12:06	16:16	12:01 12:51
2 - Route de Luxembourg, 71	12:09	16:19	12:04 12:54
1 - Route de Luxembourg, 83	12:11	16:21	12:06 12:56

# INFORMATIONS UTILES



## 1) OBLIGATION SCOLAIRE



### Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire stipule:

**Art. 7.** Tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre 2019, doit fréquenter l'école. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du premier septembre 2019.

**Art. 18.** Dans tous les cas où l'élève est inscrit dans une école autre que celle de la commune de résidence, les parents informent sans délais et au plus tard huit jours après le début des cours, moyennant remise d'une copie du certificat d'inscription délivré par l'école, l'administration communale de leur résidence.

**Les parents, dont leur(s) enfant(s) n'est (ne sont) pas inscrit(s) dans une classe de l'École fondamentale de la commune de Steinfort, sont priés de remettre un certificat scolaire de l'école de leur(s) enfant(s) au service scolaire de la Commune de Steinfort jusqu'au 25 octobre 2019 au plus tard.**

## 2) CYCLE I

(ÉDUCATION PRÉCOCE - FACULTATIVE)

### A. Âge d'admission

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1er septembre 2019 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce.

### B. Horaires et accueil

L'éducation précoce fonctionne de 8h00 à 11h45 de lundi à vendredi et de 14h00 à 16h00 heures le lundi, mercredi et vendredi. Le temps d'arrivée se situe le matin entre 7h30 et 9h00, l'après-midi entre 13h50 et 14h00. Le moment du départ est prévu le matin entre 11h30 et 11h55 (lundi, mercredi, vendredi) resp. 12h30 (mardi et jeudi), l'après-midi entre 16h00 et 16h10.

## C. L'éducation précoce est facultative

L'inscription est gratuite et la fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants.

Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives.

L'éducation précoce met l'accent sur le jeu, le jeu éducatif et sur l'entraînement langagier par la pratique. Les enfants étrangers ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances en langue luxembourgeoise avant d'entamer l'éducation préscolaire.

## 3) CYCLE I

(ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE)

**Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1er septembre 2019 doit suivre l'enseignement préscolaire.**

L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'enseignement préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents. Le préscolaire est caractérisé par un climat d'accueil proche du climat familial, par l'importance accordée au

développement global de l'enfant et par les méthodes pédagogiques utilisées. Il contribue au développement de la personnalité, à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, à la familiarisation avec le milieu culturel, au développement de comportements réfléchis et responsables et à l'intégration scolaire et sociale. Les activités prennent souvent la forme d'un jeu ou d'un projet. Mais l'enfant doit aussi apprendre à effectuer un travail imposé et à se concentrer; ce sont des aspects importants de la maturité scolaire. L'enseignant laisse à l'enfant la liberté et le temps nécessaire pour expérimenter et pour comparer et combiner les résultats de ses expériences. Il encourage l'enfant et oriente son attention sur les aspects importants des problèmes posés. Les activités de l'enseignement préscolaire sont variées et relèvent des domaines suivants: activités corporelles, musicales, artistiques, mathématiques, activités de langage et d'éveil aux sciences.

### Education plurilingue au cycle 1

Depuis l'année scolaire 2017/2018, les classes du cycle 1 mettent en oeuvre une approche plurilingue axée sur le luxembourgeois et le français, tout en valorisant les langues d'origine des enfants.

*« Comme dans le passé, le luxembourgeois reste la langue de scolarisation la plus importante au cycle 1 et par conséquent, le développement des compétences en langue luxembourgeoise restera une priorité. Langue de communication commune, le luxembourgeois constitue un apport important pour la socialisation et l'intégration des enfants. L'initiation à la langue française s'ajoute aux missions du cycle 1: Elle a pour but de favoriser un accès naturel et décontracté des enfants à cette langue, par le biais d'activités ludiques et contextualisées comme des chansons, des comptines, de petites histoires*

etc. Les langues d'origine des enfants ont leur place au sein du cycle 1 et sont valorisées dans le contexte d'activités multilingues. »

(extrait de la circulaire ministérielle aux administrations communales concernant l'organisation scolaire 2017/2018)

## 4) CYCLES II-IV (ENSEIGNEMENT PRIMAIRE)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 6 ans révolus au 1er septembre 2019 doit suivre l'enseignement primaire.

L'enseignement primaire a pour but d'apprendre aux enfants de parler et d'écouter, la lecture et l'écriture en langue allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que les mathématiques. Le sport, la musique, l'éveil aux sciences, la géographie et l'histoire sont d'autres branches importantes. Afin de promouvoir le travail autonome des enfants, les enseignants peuvent leur ordonner des devoirs à domicile et les laisser travailler aussi bien en groupe qu'individuellement.

### « Bëschschoul »

Toutes les classes du cycle 2 (1ères et 2es années d'études primaires) participent au projet pédagogique « Bëschschoul ». Ce projet s'intègre dans le domaine d'expériences relatif à la nature. Lors des sorties pédagogiques hebdomadaires dans la forêt, les élèves du cycle 2 vivent des situations d'apprentissage avec tous les sens. Ces sorties constituent une plus-value dans les domaines tels que l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé.



## 5) APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS AU CYCLE 2

La phase d'exploration de la langue française, qui a été entamée au cycle 1, sera poursuivie, dès le premier trimestre, au cycle 2. Le nombre de leçons dédiées à l'enseignement et l'apprentissage du français oral au cycle 2 restera inchangé et sera réparti sur l'ensemble du cycle 2. Il est prévu de faire régulièrement et plusieurs fois par semaine des activités langagières en français adaptées au niveau des élèves (jeux, chansons, écoutes, interactions, etc.) afin de consolider les savoirs, les savoir-faire et les compétences dans les domaines de l'expression orale et de la compréhension de l'oral.

L'accent est mis sur la production et la compréhension de l'oral par une approche ludique et communicationnelle, différenciée, multisensorielle et centrée sur l'élève. La langue est à considérer avant tout comme un moyen de communication et d'interaction sociale. Afin de souligner l'importance accordée à l'oral, les volets « compréhension de l'écrit » et « production écrite » ne sont pas repris au plan d'études pour l'enseignement du français au cycle 2; Les cycles 1 et 2 forment la première phase de l'apprentissage du français, appelée phase d'exploration. Celle-ci est suivie d'une phase d'approfondissement aux cycles 3 et 4.

## 6) NATATION ET ÉDUCATION PHYSIQUE

Tous les élèves suivent les cours d'éducation physique et les élèves des cycles II à IV aussi les cours de natation. Les élèves qui ne peuvent pas suivre ces cours doivent présenter une excuse écrite.

En cas de non-participation prolongée pour incapacité physique, l'élève doit présenter un certificat médical.

Pour les cours d'éducation physique, les enseignants des cours d'éducation physique prient les parents de respecter

le règlement de la fréquentation du hall sportif et de munir les élèves de chaussures de sport réservées exclusivement à l'emploi à l'intérieur du hall sportif, dans l'intérêt de l'hygiène pour tous.

## 7) ABSENCES ET DISPENSES

Lorsqu'un élève manque ponctuellement les cours (pour cause de maladie ou autre raison valable), les parents doivent informer sans délai le titulaire de classe de leur enfant et lui faire connaître les motifs de cette absence. Toute absence scolaire doit être motivée par une excuse écrite. Un certificat médical obligatoire est à transmettre au titulaire de classe, au plus tard le troisième jour d'absence. Aucune absence n'est tolérée si elle n'est pas dûment motivée et appuyée de pièces justificatives. Toute absence injustifiée est signalée au président du comité d'école qui en informe le bourgmestre. Lorsque le collège des bourgmestre et échevins informé par le président du comité d'école constate une infraction aux dispositions légales en vigueur, il met les parents en demeure par écrit de se conformer à la loi et leur rappelle les sanctions pénales encourues. Sont considérés en général comme excuse légitime de l'absence de l'enfant, la maladie ou l'impossibilité matérielle de se rendre à l'école, ou encore d'importants événements de famille.

**Des dispenses de fréquentation scolaire peuvent être accordées sur demande écrite et dûment motivée des parents. Elles sont accordées:**

- 1) par le titulaire de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée;
- 2) par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

En cas de départ en vacances, aucune dispense de fréquentation des cours ne sera accordée.

Sauf autorisation du Ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

## 8) INTEMPÉRIES



En cas d'intempéries, comme lors d'un cas de force majeure, les autorités communales peuvent dispenser des cours les élèves fréquentant l'enseignement fondamental, tout en rappelant aux parents concernés qu'un service d'accueil et de prise en charge des élèves est garanti par le personnel des écoles.

Dans ce cas, les parents d'élèves seront informés par le recours à l'annonce des décisions prises par voie radiophonique et par la mise en place d'une permanence téléphonique communale: **399313-301**, soit encore par le site internet de l'école: **www.schoul-stengefort.lu**

## 9) CONSULTATIONS POUR PARENTS

Chaque enseignant se tient à la disposition des parents pour consultation. Le jour et les heures seront communiqués au début de l'année scolaire.

La date d'une première réunion d'information pour les parents d'élèves au début du 1<sup>er</sup> trimestre sera communiquée aux parents par le titulaire de classe de l'enfant.

Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner leurs enfants dans les bâtiments scolaires et de les congédier devant l'école.



## 10) DÉCISIONS JURIDIQUES

Si, en cas de séparation des parents, l'un des parents n'a pas le droit de récupérer l'enfant à l'école, les enseignants impliqués devront être informés, copie de la décision de justice à l'appui.

D'un arrêt de la Cour Constitutionnelle, il résulte que l'autorité parentale est exercée conjointement par les 2 parents divorcés sur les enfants communs. Les 2 parents ont donc le droit respectivement de demander communication des bilans scolaires et d'être informés sur la situation scolaire de leur enfant.

De plus, le personnel enseignant tient à informer que seulement les responsables légaux ont droit à participer à des entretiens individuels et des réunions d'information organisées par le titulaire de classe. Si les parents désirent être accompagnés par une tierce personne, une demande écrite et motivée est à adresser au préalable au titulaire de classe concerné.

## 11) PAS DE TÉLÉPHONES PORTABLES À L'ÉCOLE

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est strictement interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons.

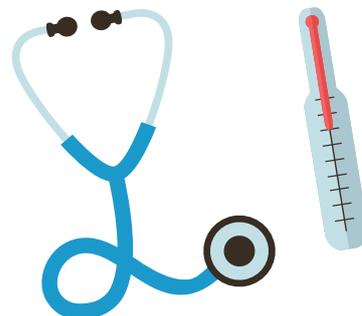
## 12) LIVRES SCOLAIRES

Les manuels scolaires sont mis gratuitement à la disposition des écoliers par l'administration communale de Steinfort.

## 13) FICHE MÉDICALE

Au début de l'année scolaire chaque titulaire de classe distribue une fiche médicale confidentielle à ses élèves. Cette fiche médicale reprend les informations importantes sur l'état de santé de votre enfant. Dans l'intérêt de votre enfant, le personnel enseignant demande aux parents de la remplir et de la remettre au titulaire de classe. Une copie sera mise à la disposition de tous les enseignants intervenants faisant partie de l'équipe pédagogique, notamment le personnel chargé

des cours d'éducation physique et sportive et de la natation. Les données personnelles seront traitées en toute confidentialité.



L'état de santé des écoliers est surveillé par la Ligue Médico-Sociale. Cette équipe fonctionne sous l'autorité du médecin scolaire désigné par la commune. Le personnel de la Ligue Médico-Sociale, en collaboration avec la Commune, le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Éducation nationale organise en parallèle aux tests, mesures de dépistage et examens médicaux, des activités de promotion de la santé et d'action sociale en faveur des élèves de l'enseignement fondamental. Les examens médicaux sont fixés par les dispositions du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 déterminant le contenu et la fréquence des mesures et examens de médecine scolaire et le fonctionnement de l'équipe médico-socio-scolaire. Le médecin scolaire n'offre pas de traitement médical. Les parents seront informés par écrit lorsqu'un contrôle médical supplémentaire de leur enfant s'avère nécessaire.

L'équipe de la Ligue Médico-Sociale est à la disposition des enfants, parents et enseignants pour toute question ayant trait à la santé et à l'intégration scolaire et sociale de l'enfant. Elle collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec le personnel enseignant, la direction de région, la commission d'inclusion (CI), les équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) et tout autre service ayant le maintien et la surveillance du bien-être des enfants dans ses attributions.

## Service social à l'école et intervenant médical:

### Madame VANHILLE Christiane

Assistante d'hygiène sociale  
Centre médico-social Luxembourg  
Tel.: 48 83 33 -1  
[christiane.vanhille@ligue.lu](mailto:christiane.vanhille@ligue.lu)

Madame VANHILLE assure des permanences sociales dans notre commune pour être à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants ou de tout autre professionnel concerné.

Les membres de l'équipe de la Ligue luxembourgeoise de prévention et d'actions médico-sociales sont à la disposition pour tout problème médico-social et/ou social des enfants scolarisés et leur famille. Ils interviennent sur base des constatations, retenues dans les bilans médical et social tout en assurant le lien avec les commissions d'inclusion.



## 14) PROTECTION DES DONNÉES DANS LE CADRE DES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

À partir du 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données est applicable dans les pays de la communauté européenne. Ce nouveau cadre légal remplace la directive de 1995 et la loi luxembourgeoise de 2002.

La composition des différentes classes est un élément parmi d'autres en rapport avec l'organisation scolaire et comporte notamment un relevé nominatif tel qu'il est prévu à l'article 4 du règlement grand-ducal du 18 février 2010 concernant la saisie et le traitement des données à caractère personnel des élèves de l'enseignement fondamental. Eu égard aux dispositions européennes et nationales, de telles listes ne peuvent plus être rendues publiques.

## INFORMATIONS CONCERNANT LA MAISON RELAIS STEINFORT

### Utilisation de la cour d'école à Steinfort pendant la pause de midi en période scolaire

Nous tenons à vous informer que les enfants qui passent leur temps de midi les lundis, mercredis et vendredis, dans la cour de l'école fondamentale de Steinfort et qui ne sont pas inscrits à la Maison Relais, se trouvent sous la responsabilité de leurs parents.

À partir de 13:50 heures le personnel enseignant reprendra la surveillance.

De 12:00 à 13:50 heures, les enfants peuvent participer aux activités de la Maison Relais, sous condition qu'ils respectent les règles de celle-ci.

Si un enfant ne se comporte pas de manière correcte, le personnel de la Maison Relais se réserve le droit de lui refuser de profiter de la cour de récréation jusqu'au début des cours d'école, c'est-à-dire jusqu'à 13:50 heures.

Veillez trouver toutes les informations sur la Maison Relais Steinfort dans la publication communale « DE KANNERBUET » (Avril 2019).



### Heures d'ouverture du bureau chèque-service:

**Mardi, mercredi et jeudi de 9.30 à 11.30 heures.**

Pendant les vacances scolaires: sur rendez-vous.  
Fermé entre Noël et St. Sylvestre et les deux premières semaines en août.

### Contact:

**Madame Vicky OLINGER-WAGNER**

**Madame Fabienne RASQUÉ-CLEMEN**

**Tél.: 399 313-370**

**[maisonrelais@steinfort.lu](mailto:maisonrelais@steinfort.lu)**

### Heures d'ouverture:

**Du lundi au vendredi  
de 07h00 à 19h00**



# RÈGLES DE LA VIE EN COMMUN À L'ÉCOLE (SCHULREGELN)

Les élèves doivent se conformer aux dispositions prises dans l'intérêt de l'ordre, de la discipline et de la sécurité et faire preuve de politesse et de bonne tenue tant à l'intérieur qu'au dehors de l'école. Une ambiance propice au travail et une vie en groupe réussie demandent des règles de conduite définies. La politesse, les bonnes manières et la ponctualité sont indispensables pour le bon fonctionnement de la vie à l'école.

## RÈGLES:

### En général

- pas de violence
- pas de mobbing
- respect, courtoisie et esprit d'entraide
- obéir à toutes les institutrices et instituteurs
- ne pas amener d'objets dangereux (couteau, pétards, briquet)
- respecter les règles du transport scolaire

### À l'intérieur des bâtiments (escaliers & corridors)

- respect (pas de bousculades, pas de criaileries)
- ne pas jeter des déchets par terre
- respecter les vêtements
- ne pas rôder sur les rampes d'escalier
- marcher silencieusement en changeant de salle de classe
- pendant la durée des cours marcher lentement et silencieusement à l'intérieur des bâtiments scolaires

### Toilettes & lavabos

- tenir propre
- ne pas jouer dans les toilettes

### Cour de récréation

- ne pas jeter des déchets par terre
- respect les uns envers les autres
- pas de bagarres
- ne pas grimper sur les arbres et arracher des plantes
- ne pas quitter la cour de récréation
- ne pas rouler à patins à roulettes, avec des rollerblades, des Heelys, un skateboard, à vélo etc. avant le début des cours et pendant les récréations

Dans le cadre du PRS (Plan de Réussite Scolaire) de l'École Fondamentale de Steinfort, un règlement d'ordre intérieur a été développé pendant l'année scolaire 2011/2012 et mis en place en septembre 2012.

Ce règlement d'ordre interne est le résultat d'un accord de tous les partenaires de l'école.

## REGELN:

### allgemein

- keine Gewalt
- kein Mobbing
- Respekt, Höflichkeit und Hilfsbereitschaft
- allen Lehrerinnen und Lehrern gehorchen
- keine gefährlichen Gegenstände mitbringen (Messer, Knallfrösche, Feuerzeug)
- sich an die Busregeln halten

### in den Gebäuden (Flur & Treppen)

- Respekt (kein Gedrängel, kein Geschrei)
- keinen Dreck auf den Boden schmeißen
- Kleider respektieren
- nicht am Geländer turnen
- beim Saalwechsel ruhig durch den Flur gehen
- während der Schulzeit ruhig und langsam durch die Schulgebäude gehen

### Toiletten & Waschbecken

- sauber halten
- nicht als Spielplatz benutzen

### Schulhof

- keinen Dreck auf den Boden schmeißen
- Respekt einer gegenüber dem anderen
- keine Raufereien
- nicht auf die Bäume klettern oder Pflanzen abreißen
- den Pausenhof nicht verlassen
- vor der Schulzeit und in den Pausen nicht mit Rollschuhen, Rollerblades, Heelys, Skateboard, Fahrrad usw. fahren



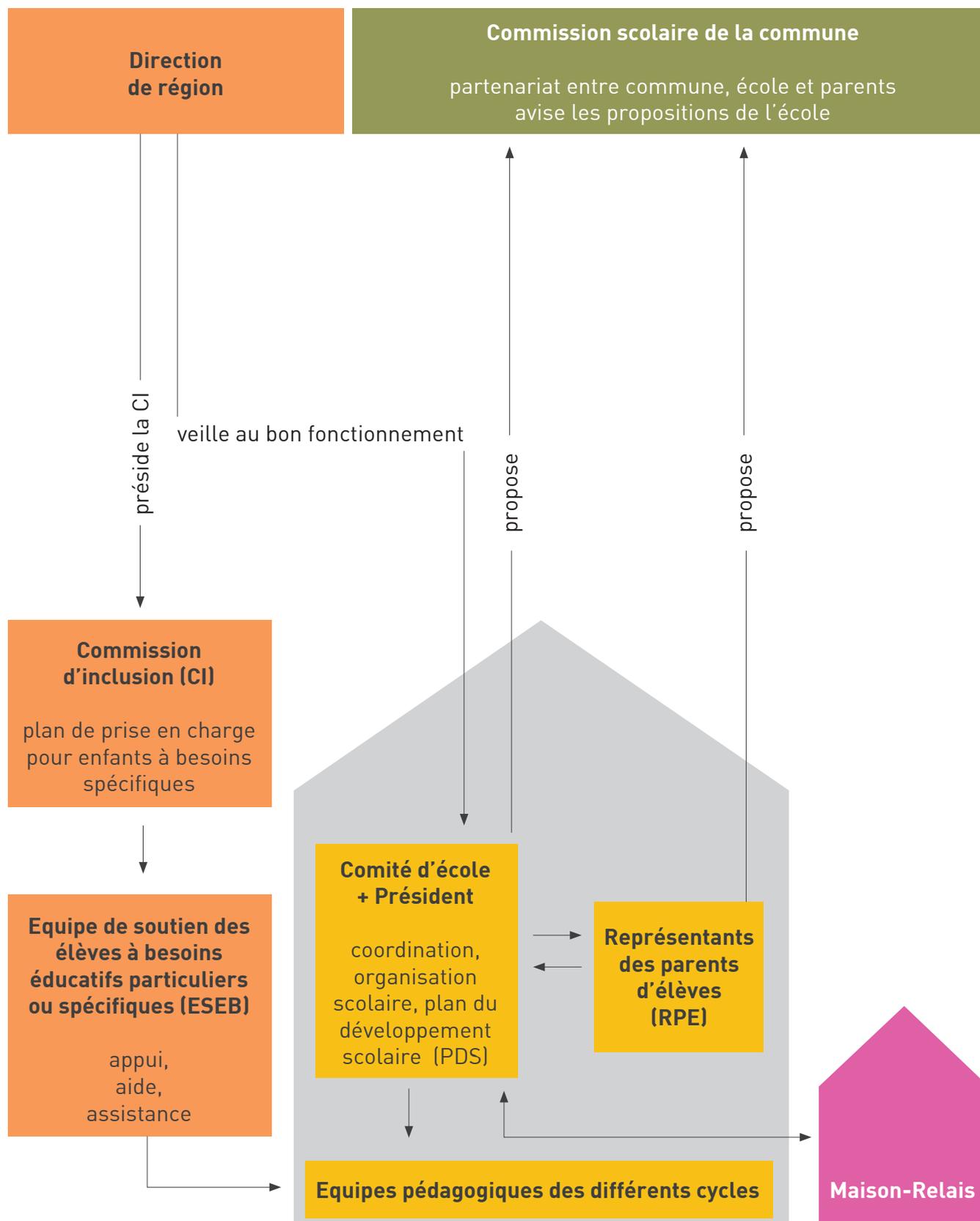
Messer a Pistoul  
gehéieren net  
an d'Schoul!

**Pour des raisons de sécurité évidentes et pour éviter d'éventuels conflits, il est strictement interdit d'apporter des pistolets en plastique et tout autre jouet de ce type à l'école. Les couteaux, les armes et les « armes-jouets » ne sont pas admis à l'école.**

**En cas de non respect, l'instrument sera confisqué et les autorités seront averties d'office.**

**Les jeux brutaux et les bousculades sont interdits, de même que le jet de projectiles et de boules de neige.**

# ORGANIGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



# LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE STEINFORT

## LE COMITÉ D'ÉCOLE 2019 – 2024

D'après la loi scolaire du 6 février 2009 portant sur l'organisation de l'enseignement fondamental, tous les comités d'école ont été renouvelés en 2019.

Le personnel enseignant de l'École fondamentale Steinfort réuni en assemblée générale ordinaire en avril 2019 a élu les membres du Comité d'école 2019 – 2024 en présence du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Steinfort.

Les membres du comité d'école de la commune de Steinfort sont:

### Président

KOHNNEN Christian

### Représentant de Kleinbettingen

& du Cycle I (précoce et préscolaire)

MULLER Joëlle

### Représentants de Steinfort

LANG Caroline, QUARING Linda

La durée des mandats, qui sont renouvelables, est de cinq ans. Le comité d'école est l'organe appelé à assurer la gestion de l'école sous la tutelle des autorités communales et nationales. La mission du comité d'école est e.a. d'assurer ensemble avec la direction de région et les autorités communales l'organisation et la gestion de l'École fondamentale et le partenariat avec les parents d'élèves.



## Loi du 6 février 2009

### portant organisation de l'enseignement fondamental:

#### Art. 40.

Il est créé dans chaque école un comité d'école qui a les missions suivantes:

1. élaborer une proposition d'organisation de l'école;
2. élaborer un plan de développement de l'établissement scolaire et participer à son évaluation;
3. élaborer une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école;
4. donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur lequel la commission scolaire le consulte;
5. déterminer les besoins en formation continue du personnel;
6. organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école;
7. approuver l'utilisation du matériel didactique conformément à l'article 11.

#### Art. 42.

Le président du comité d'école a pour attributions:

1. de présider, de préparer et de coordonner les travaux du comité d'école;
2. de veiller, ensemble avec la direction de région, au bon fonctionnement de l'école et d'animer et de coordonner le travail des équipes pédagogiques;
3. d'assurer les relations avec les autorités communales et nationales;
4. d'assurer les relations avec les parents d'élèves;
5. d'assurer les relations avec l'organisme qui assure l'encadrement socio-éducatif des élèves et avec l'équipe médico-socio-scolaire;
6. d'accueillir les remplaçants des enseignants et d'organiser l'insertion des nouveaux élèves;
7. de coordonner les plans horaires des différents enseignants;
8. de rassembler les données concernant les élèves fournies par les titulaires de classe;
9. d'informer le bourgmestre ou son délégué de toute absence d'élève dont le motif n'est pas reconnu valable;
10. d'accorder les dispenses de fréquentation scolaire pour une durée dépassant une journée;
11. de collaborer avec l'Agence pour le développement de la qualité de l'enseignement dans les écoles.

#### 1<sup>ère</sup> rangée:

LANG Caroline; QUARING Linda

#### 2<sup>ème</sup> rangée

MULLER Joëlle; KOHNNEN Christian

Le Comité d'École de la Commune de Steinfort est membre de la Fédération des Comités d'école et de Cogestion du Luxembourg (FCECL), association ayant e.a. les missions suivantes:



- établir une concertation et une coopération étroites et permanentes entre les comités pour étudier et traiter de toutes les questions qui intéressent leur fonctionnement, leurs missions et leurs relations avec les autorités et pouvoirs publics;
- être l'interlocuteur, en tant qu'organe représentatif des comités, des communes et du gouvernement ainsi que des autres partenaires pour les questions touchant les objectifs et missions ainsi que le fonctionnement;
- formuler des avis sur des projets législatifs et réglementaires concernant les comités;
- promouvoir la coopération entre les écoles;
- promouvoir, soutenir et défendre le principe de la cogestion;
- faciliter aux membres des comités l'exercice de leur fonction par la formation et par l'information;
- défendre les intérêts des comités et assurer la protection de leurs droits par des mesures et des interventions appropriées;

## ENSEIGNANTS CHARGÉS DE DIFFÉRENTES MISSIONS

Délégués à la commission scolaire:

LANG Caroline et KOHNEN Christian

Responsables de la médiathèque scolaire:

RAUCHS-CLEMENS Danielle  
et ROLLIN Nathalie

Responsables du matériel informatique:

ROBEN Xavier et ROLLINGER Jean-Paul

Responsable des remplacements du personnel enseignant:

KOHNEN Christian

Responsable « LASEP »

(Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire)  
BECHET Raphaël

Comme par le passé, **le titulaire de classe et les enseignants intervenants** assurant l'encadrement scolaire des élèves **restent les premiers interlocuteurs des parents** pour toutes les questions qui concernent la classe de leur enfant.

## COORDINATEURS DE CYCLE 2019 – 2021

Les coordinateurs de cycle assurent la coopération entre les membres des équipes pédagogiques.

cycle I

BACKES Cynthia

cycle II

LANG Caroline / ROLLIN Nathalie

cycle III

ROLLINGER Nathalie

cycle IV

ROLLINGER Jean-Paul

1<sup>ère</sup> rangée:

ROLLINGER Nathalie; LANG Caroline

2<sup>ème</sup> rangée

BACKES Cynthia; ROLLIN Nathalie; ROLLINGER Jean-Paul



## LA COMMISSION SCOLAIRE

### Président:

PETTINGER Guy, Bourgmestre

### Membres:

KABERS Béatrice, KNEIP Georges,  
DOEMER Mireille, GRIESER Bianca

### Représentants du personnel de l'École fondamentale:

LANG Caroline  
KOHLEN Christian

### Représentants des parents d'élèves à l'école:

ZBINDEN Josiane  
HÖRSCH Christiane

### Secrétaire:

HOFFMANN Pit

Depuis la rentrée en septembre 2009, toutes les écoles préscolaires et primaires, désormais appelées écoles fondamentales, sont organisées en 4 cycles d'apprentissage.

Le premier cycle est constitué de l'éducation précoce (facultative) et préscolaire. Les 3 cycles suivants correspondent à l'enseignement primaire et ont chacun une durée de 2 ans.

L'organisation en cycles revient à certifier chaque 2<sup>ème</sup> année que l'élève possède les compétences requises pour avancer au cycle suivant.

Lycée	
Orientation	
11 10	Cycle 4
	Cycle 3
9 8	Cycle 2
	Cycle 1
7 6	
5 4	
3	éducation précoce (année facultative)

Les parents désireux de s'informer plus amplement sur l'organisation de l'enseignement fondamental peuvent consulter le site internet du Ministère de l'Éducation Nationale: [www.men.lu](http://www.men.lu).

## LE PARTENARIAT AVEC LES PARENTS - [rpe@steinfort.lu](mailto:rpe@steinfort.lu)

Ce partenariat se concrétise en plusieurs temps et à différents niveaux.

Au niveau de la classe, le partenariat se concrétise e.a. par la disponibilité des enseignants pour informer et dialoguer avec les parents de leurs élèves.

Au niveau de l'école, le partenariat se concrétise par les représentants des parents d'élèves.

Les représentants des parents des élèves écoutent et soutiennent tous les parents qui en font la demande.

De plus les représentants des parents d'élèves:

- informent les autres parents des différentes activités qu'ils mènent et des réflexions auxquelles ils participent.
- se réunissent régulièrement avec le président et le comité d'école et participent à la mise en œuvre du plan de développement de l'établissement scolaire (PDS).
- organisent des réunions et des manifestations pour toute la communauté scolaire;
- font des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation scolaire et la vie à l'école.

Le mardi **22 octobre 2019** seront organisées à nouveau les élections des représentants des parents d'élèves à l'école pour un mandat de trois années scolaires (2019-2022).

Tous les parents de l'école fondamentale Steinfort recevront un courrier y relatif de la part du président du comité d'école trois semaines avant les élections.

Le Comité d'École tient à remercier les Représentants des parents d'élèves 2017-2019

**ARENDR Patrick**

**BLASCHETTE Stéphane**

**DOLLENDORF-LECHES Sandy**

**FELTEN Guy**

**GRIESER Bianca**

**KNEIP Georges**

**WAGENER Martine**

**WIES-HÖRSCH Christiane**

**ZBINDEN Josiane**

pour la bonne et aimable collaboration et leur engagement dans l'intérêt de l'école et des élèves.





## ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS À L'ÉCOLE FONDAMENTALE OCTOBRE 2019

Vous aimeriez participer activement à la scolarité de votre enfant?  
Engagez-vous et devenez représentant des parents d'élèves !

## WAHL DER GRUNDSCHUL-ELTERNVERTRETER OKTOBER 2019

Würden Sie gerne aktiv am schulischen Geschehen Ihres Kindes  
teilnehmen? Machen Sie mit und werden Sie Elternvertreter!

## ELEIÇÕES DE REPRESENTANTES DE PAIS DA ESCOLA UNDAMENTAL OUTUBRO 2019

Gostaria de participar activamente na escolarização do seu educando ?  
Participe e torne-se representante de pais de alunos!



## **Chers Parents,**

Les prochaines élections des représentants des parents d'élèves auront lieu en octobre 2019.

### ***Quelle est la mission des représentants des parents ?***

Les représentants des parents d'élèves écoutent et soutiennent **tous les parents** qui en font la demande. Avec l'aide de l'école et de l'Agence pour le développement de la qualité scolaire (ADQS), les représentants des parents informent les autres parents des différentes activités qu'ils mènent et des réflexions auxquelles ils participent.

Les représentants des parents s'échangent avec **le comité d'école** et donnent leur avis sur le plan de réussite scolaire (PDS), l'organisation scolaire et la vie à l'école. Ils peuvent organiser des réunions et des manifestations pour toute la communauté scolaire.

Ils sont également représentés dans la **commission scolaire communale** en charge de l'organisation des écoles et dans la **commission scolaire nationale**. Celle-ci fait des propositions au ministre en rapport avec la qualité de l'École.

### ***Qui peut devenir représentant des parents d'élèves ?***

Tous les parents des élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental peuvent être candidats.

### ***Comment devenir représentant des parents d'élèves ?***

Le Président du comité d'école écrit à tous les parents pour leur proposer d'être candidats. Cette lettre vous est envoyée 3 semaines avant les élections qui se déroulent tous les 2 ans en octobre. Si vous êtes intéressé(e), veuillez transmettre votre lettre de candidature au Président du comité d'école au plus tard trois jours avant les élections.

Tous les parents de votre école seront invités à élire leurs représentants (au moins 2 par école) lors d'une assemblée générale des parents.

### ***Vous accompagner***

L'Agence pour le développement de la qualité scolaire (ADQS) vous apporte son soutien si vous souhaitez collaborer étroitement avec l'école de votre enfant dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan de réussite scolaire (PDS).

Dans ce cadre, elle va créer au premier trimestre 2011-2012 une plateforme Internet pour faciliter les échanges avec et entre les parents et leurs représentants.

### ***Contacts et infos ADQS***

Mme Diane CAROLIDES – [diane.carolides@men.lu](mailto:diane.carolides@men.lu)

Mme Elise AUBERT – [elise.aubert@men.lu](mailto:elise.aubert@men.lu)

ou tél.: 247-85278

Site internet : [www.men.lu](http://www.men.lu)



## **Liebe Eltern,**

die nächsten Wahlen der Elternvertreter finden im Oktober 2019 statt.

### **Was ist die Aufgabe der Elternvertreter?**

Die Elternvertreter stehen **allen Eltern** mit Rat und Unterstützung zur Seite, die eine entsprechende Anfrage stellen. Mit zusätzlicher Hilfe von Seiten der Schule und der Agentur zur Entwicklung von Schulqualität (ADQS) informieren die Elternvertreter alle Eltern über verschiedene Aktivitäten und Veranstaltungen, an denen sie teilnehmen.

Die Elternvertreter besprechen sich mit dem **Schulkomitee** und geben ihre Einschätzung zum Schulentwicklungsplan (PDS), der Schulorganisation und dem Alltag an der Schule ab. Sie können Sitzungen und Veranstaltungen für die gesamte Schulgemeinschaft organisieren.

Zudem sind sie auch in der **Schulkommission der Gemeinde** vertreten, die sich um die Organisation der Schulen kümmert als auch in der **nationalen Schulkommission**. Letztere erstellt in Bezug auf die Schulqualität Vorschläge für das Ministerium.

### **Wer kann Elternvertreter werden?**

Alle Eltern, deren Kinder in einer Grundschule eingeschrieben sind, können sich als Kandidaten melden.

### **Wie wird man Elternvertreter?**

Der Präsident des Schulkomitees schreibt alle Eltern an und lädt sie ein, sich als Kandidat/Kandidatin zu melden. Dieses Schreiben wird ihnen drei Wochen vor der Wahl zugeschickt, wobei die Wahl alle zwei Jahre im Oktober stattfindet. Sofern sie Interesse haben, schicken sie ihre Bewerbung bis spätestens drei Tage vor der Wahl an den Präsidenten des Schulkomitees.

Alle Eltern der Schule werden eingeladen, ihre Elternvertreter (wenigstens zwei pro Schule) auf einer Generalversammlung der Eltern zu wählen.

### **Ihre Begleitung**

Die Agentur für die Entwicklung von Schulqualität (ADQS) bietet Ihnen Unterstützung an, sofern sie bei der Erstellung und Umsetzung des Schulentwicklungsplans (PDS) der Schule ihres Kindes mitarbeiten möchten.

Hierfür wird im ersten Trimester 2011-2012 eine Internetseite erstellt, um den Austausch mit und zwischen den Eltern und ihren Elternvertretern zu erleichtern.

### **Kontakt und Information ADQS**

Mme Diane CAROLIDES – [diane.carolides@men.lu](mailto:diane.carolides@men.lu)

Mme Elise AUBERT – [elise.aubert@men.lu](mailto:elise.aubert@men.lu)

oder Tel.: 247-85278

Internet : [www.men.lu](http://www.men.lu)



## **Caros Pais,**

As próximas eleições dos representantes de pais de alunos terão lugar em Outubro de 2019.

### **Qual é a missão dos representantes de pais?**

Os representantes de pais escutam e apoiam **todos os pais que os** solicitam. Com a ajuda da escola e da Agência para o desenvolvimento da qualidade escolar (ADQS), os representantes de pais informam os outros pais das diferentes actividades que gerem e as reflexões às quais participam.

Os representante de pais reúnem-se com **o comité da escola** e dão o seu parecer sobre o plano de sucesso escolar (PDS) a organização escolar e a vida na escola. Eles podem organizar reuniões e manifestações para toda a comunidade escolar.

Eles são igualmente representantes na **comissão escolar da câmara** a cargo da organização das escolas e na **comissão escolar nacional**. Esta faz propostas ao ministro em relação com a qualidade da Escola.

### **Quem pode tornar-se representante de pais de alunos ?**

Todos os pais de alunos escolarizados no ensino fundamental podem ser candidatos.

### **Como tornar-se representante de pais de alunos?**

O Presidente do comité da escola escreve a todos os pais para lhes propôr de serem candidatos. A carta é-lhe enviada três semanas antes das eleições que se desenrolam todos os 2 anos em Outubro. Se estiver interessado(a), queira transmitir a sua carta de candidatura ao Presidente do comité da escola o mais tardar 3 dias antes das eleições.

Todos os pais da vossa escola serão convidados a eleger os seus representantes (no mínimo 2 por escola) aquando de uma assembleia geral de pais.

## **Acompanhar-vos**

A Agência para o desenvolvimento da qualidade escolar (ADQS) apoia-vos se desejarem colaborar estreitamente com a escola do seu educando na elaboração e execução do plano de sucesso escolar (PDS).

Nesse contexto, ela vai criar no primeiro trimestre 2011-2012 uma plataforma na Internet para facilitar o intercâmbio entre e com os pais e os seus representantes.

## **Contacts et informações ADQS**

Mme Diane CAROLIDES – [diane.carolides@men.lu](mailto:diane.carolides@men.lu)

Mme Elise AUBERT – [elise.aubert@men.lu](mailto:elise.aubert@men.lu)

ou tél.: 247-85278

Site internet : [www.men.lu](http://www.men.lu)

# LES DIRECTIONS DE RÉGION

Quinze directions de région assurent la gestion et l'inspection journalière des écoles et elles coordonnent aussi la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

Dans chaque région, l'équipe de direction est composée d'un directeur et de deux à quatre directeurs adjoints. Elle est placée sous l'autorité du ministre et fonctionne selon un modèle collégial.

**La direction de région numéro 2** comprenant les communes de Bertrange, Mamer, Strassen, Kopstal, Kehlen, Koerich et Steinfort est composée:

de la directrice  
Madame **Marie-Paule GREISCH**,  
assistée par les directrices adjointes  
Mesdames **Nadine LEMMER** et **Brigitte KEIPES**.

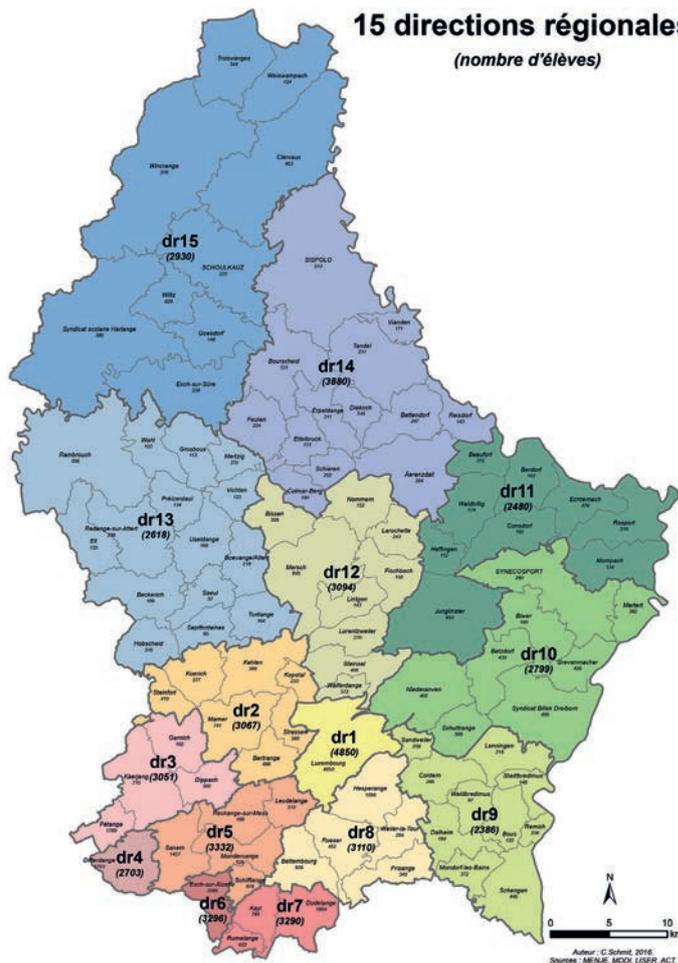
## Les directions de région sont en charge de

- la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles de leur région;
- la consultation et l'accompagnement des professionnels;
- l'insertion professionnelle des jeunes enseignants et éducateurs;
- la gestion des relations entre le personnel enseignant à l'intérieur des écoles et les relations des domaines école-élève et école-parents.

## Ensemble avec les présidents des comités d'école, les directions de région

- déterminent les grands axes des mesures de développement scolaire,
- organisent les mesures d'inclusion scolaire,
- suivent la mise en œuvre des plans de développement scolaire,
- et
- déterminent les priorités en matière de formation des acteurs, notamment en vue de l'établissement d'une collaboration effective et confiante entre les écoles et les structures d'éducation et d'accueil du secteur non formel.

## 15 directions régionales (nombre d'élèves)



Les directions de région sont aussi responsables de la prise en charge des enfants à besoins spécifiques. Les équipes multi-professionnelles ont été intégrées au sein des directions de régions et rebaptisées « équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques » (ESEB).

# ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES

La prise en charge des enfants à besoins particuliers ou spécifiques est organisée selon un dispositif sur trois niveaux:

## AU NIVEAU LOCAL

À partir de l'année scolaire 2017-2018, 150 instituteurs spécialisés dans la scolarisation des enfants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (I-EBS) sont recrutés sur une période de 4 ans.

Affectés aux écoles, ils interviennent dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques, dans une approche inclusive, au sein de l'école et assistent les élèves en classe. Ils se concertent avec les titulaires de classe et les équipes pédagogiques et font le lien avec les parents et avec la commission d'inclusion qui siège au niveau régional. Ils ont pour mission de coordonner la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et de contribuer à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

## AU NIVEAU RÉGIONAL

Au sein de chacune des quinze directions de région, un directeur adjoint est essentiellement responsable de l'organisation de l'équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB), ainsi que du bon fonctionnement de la commission d'inclusion.

Les équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) sont coordonnées au niveau régional. Elles ont pour mission d'assurer, en collaboration avec les écoles et les instituteurs concernés, l'élaboration d'un premier diagnostic et le suivi de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, si la prise en charge assurée par l'école n'est pas suffisante.

Pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques, l'ESEB assure une première intervention en situation de crise et effectue un premier diagnostic. C'est ensuite la commission d'inclusion qui définit la forme de la prise en charge, dont la mise en œuvre est à nouveau assurée par l'équipe de soutien.

**L'objectif est d'accélérer la prise en charge des élèves à besoins spécifiques et de présenter un premier diagnostic dans les quatre semaines qui suivent le signalement.**

L'actuelle commission d'inclusion scolaire est réorganisée au niveau régional. La nouvelle commission d'inclusion a pour mission de définir, soit à la demande des parents, soit à la demande de l'instituteur ou d'un représentant de la maison relais, et pour autant que les parents aient marqué leur accord, la prise en charge des élèves qui en ont besoin.



## La Commission d'inclusion

- conseille l'école pour l'adaptation de l'enseignement en classe assuré par l'enseignant titulaire;
- organise l'assistance en classe par un membre de l'ESEB;
- peut préconiser l'intervention spécialisée ambulatoire, ou le cas échéant, l'enseignement dans une classe d'un centre de compétences spécialisé.

L'intervention autour de l'enfant est consignée dans un plan de prise en charge individualisé soumis aux parents pour accord et évalué annuellement pour y intégrer les adaptations jugées nécessaires pour assurer le progrès et l'épanouissement de l'enfant.

## AU NIVEAU NATIONAL

Huit centres de compétences en psychopédagogie spécialisée agiront au niveau des élèves en procédant à un dépistage systématique dans leurs domaines de spécialisation, par un diagnostic spécialisé de chaque élève qui leur est signalé, en assurant une aide ponctuelle en classe, une prise en charge ambulatoire et, pour certains élèves, en proposant la fréquentation, temporaire ou non, d'une classe du centre.

## La prise en charge des enfants souffrant de problèmes comportementaux

Le phénomène des enfants souffrant de problèmes comportementaux et manifestant des comportements inadaptés en classe est une des préoccupations majeures des écoles.

Pour une partie des enfants qui présentent des difficultés plus graves, pouvant se traduire par des comportements agressifs ou déviants, la scolarisation s'avère pourtant impossible, au moins temporairement. Ces enfants ont alors besoin d'une prise en charge socio-éducative intense en dehors du milieu scolaire.

Dans les cas de souffrance extrême, la santé mentale de l'enfant peut être affectée. Une prise en charge psychothérapeutique en dehors de l'école s'impose.

Dans ce dernier cas, l'élève profite d'une double inscription dans son école d'origine et auprès du centre de compétences.

### Huit centres ont été créés, dont cinq se fondent sur des structures existantes:

- l'actuel Centre de logopédie a évolué vers le Centre pour le développement langagier, des compétences auditives et communicatives;
  - l'actuel Institut pour déficients visuels a évolué vers le Centre pour le développement des compétences visuelles;
  - l'Institut pour infirmes moteurs cérébraux a évolué vers le Centre pour le développement moteur et global;
  - les Centres d'éducation différenciée sont regroupés dans le Centre pour le développement intellectuel;
- et
- l'Institut pour enfants autistiques et psychotiques a évolué vers le Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme.

### Trois centres de compétences ont été nouvellement créés:

- un Centre pour le développement des apprentissages pour les élèves souffrant de dyslexie, de dyscalculie, de dyspraxie ...;
- un Centre pour le développement socio-émotionnel, pour les élèves souffrant de troubles du comportement et
- un Centre du suivi des enfants et jeunes intellectuellement précoces, pour les élèves dits « surdoués » ou à haut potentiel. La commission nationale d'inclusion (CNI) est l'autorité de référence pour les professionnels, les institutions et les parents. C'est la CNI qui décide de la

transmission d'un dossier au centre de compétences pour établir un diagnostic spécialisé et c'est aussi la CNI qui propose ensuite, les prises en charge appropriées.

**À noter que ce sont les parents qui, en dernier lieu, continuent de choisir les mesures qui leur semblent propices au développement général, à l'autonomie et à l'épanouissement personnel de leur enfant.**



# ESPACE ÉCOUTE & PAROLE

## Direction de Région MAMER

Équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB)

« Notre objectif est de soutenir l'élève dans son cheminement scolaire et d'assurer un fonctionnement harmonieux sur les plans personnel, social, affectif et familial. »



„Unser Ziel ist es die Schüler in ihrer schulischen Laufbahn sowie bei ihrer persönlichen, sozialen und emotionalen Entwicklung zu unterstützen.“

Contact:

**Claudine WAGNER**

Psychologue de la direction de région Mamer  
Thérapeute familiale systémique

17A, rte de Longwy L-8080 Bertrange

Téléphone: 247 – 55 106 | E-mail: [c.wagner@education.lu](mailto:c.wagner@education.lu)

## ESPACE ÉCOUTE ET PAROLE - OPPENT OVER-

Informations pour parents  
Elterninformation

### Difficultés à l'école:

- mon enfant a des difficultés d'apprentissage
- mon enfant est angoissé et/ou stressé par l'école
- mon enfant a des difficultés avec d'autres élèves
- mon enfant montre un comportement perturbateur en classe/à l'école
- mon enfant se désinvestit de plus en plus scolairement
- mon enfant montre une chute des résultats scolaires

### Propositions d'aide:

- des entretiens avec l'élève, les parents et les enseignants qui visent à comprendre les difficultés de l'enfant et à en saisir les enjeux (en commun et/ou en individuel suivant demande)
- examens et bilans psychologiques/ psychométriques (demandes CI (commission d'inclusion))
- proposition de stratégies d'intervention à l'école et à la maison.

### Problèmes affectifs ou psychologiques:

- le comportement de mon enfant a changé (attitude de retrait, tristesse, agressivité, manque de respect de règles,...)
- mon enfant manque de confiance en soi
- mon enfant rapporte des plaintes somatiques fréquentes
- notre situation familiale a changé (p.ex. divorce,...)

### Propositions d'aide:

- accompagnement psychologique de l'élève pour dépasser certaines difficultés ponctuelles d'ordre psychoaffectif
- conseil des parents d'élèves
- si nécessaire, coopération et/ou orientation avec/vers des services spécialisés extra-scolaires (thérapeutes, services familiaux, ...)

### Schwierigkeiten in der Schule:

- mein Kind hat Lern- oder Leistungsschwierigkeiten
- mein Kind leidet unter Schulangst oder -stress
- mein Kind hat Probleme mit Mitschülern
- mein Kind zeigt Verhaltensauffälligkeiten in der Klasse/Schule
- mein Kind zeigt eine Verschlechterung der Schulleistungen oder der Schulmotivation

### Mögliche Hilfestellung:

- Gespräche mit Schülern, Eltern und Lehrern zum besseren Verständnis der Schwierigkeiten (gemeinsam und einzeln möglich)
- Testpsychologische Untersuchungen (Anfragen über die CI (Commission d'inclusion))
- Förderplanung für Elternhaus und Schule

### Emotionale oder psychologische Schwierigkeiten:

- mein Kind zeigt Verhaltensänderungen (zieht sich zurück, ist oft traurig/bedrückt, hat Wutanfälle, ...)  
mein Kind hat Selbstwertprobleme
- mein Kind äußert häufige körperliche Beschwerden (Bauchschmerzen, Kopfschmerzen)
- unsere Familiensituation hat sich geändert (z.B. Scheidung,...)

### Mögliche Hilfestellung:

- Psychologische Begleitung des Schülers
- Beratung der Eltern
- Bei Bedarf: Kooperation mit außerschulischen Netzwerkpartnern (Therapeuten, Beratungsstellen, ...)

# ÉVALUATION DES ÉLÈVES

## BILANS INTERMÉDIAIRES

Les nouveaux bilans intermédiaires, introduits dans les cycles 2.1, 3.1 et 4.1 en 2016-2017 et valables pour tous les cycles à partir de la rentrée 2017, contiennent des informations sur la progression des élèves dans ses apprentissages, grâce à une échelle des compétences plus nuancée; une définition plus compréhensible des compétences visées par l'élève; des pistes de perfectionnement concrètes dans chaque branche d'apprentissage.

Huit notes sont possibles pour évaluer les performances de l'élève pendant le trimestre écoulé: A+, A, B+, B, C+, C, D+, D. En allemand, français, luxembourgeois et mathématiques, la note est introduite pour chaque domaine de compétences (p.ex. en langues: écrire, parler, lire, écouter).

## ALLONGEMENT DE CYCLE

Sur décision de l'équipe pédagogique prise au cours du cycle, un élève peut passer une année supplémentaire au sein du cycle afin de lui permettre d'atteindre les objectifs définis pour la fin du cycle. La durée totale du séjour d'un élève dans les trois cycles qui correspondent à l'enseignement primaire ne peut pas excéder huit années.

La décision de recourir à une année supplémentaire ne peut être prise ni avant le premier trimestre de la deuxième année que passe l'élève au cycle d'apprentissage, ni après le 15 juin de cette année.

Si l'élève a fréquenté une classe d'éducation précoce au premier cycle, la décision de recourir à une année supplémentaire ne peut être prise ni avant le premier trimestre de la troisième année que passe l'élève au cycle d'apprentissage, ni après le 15 juin de cette année.

Dans les autres branches (éveil aux sciences, ...), cette note est introduite pour la branche dans son ensemble. Ainsi, les parents ont une image plus claire et transparente des compétences que leur enfant est censé développer au cours du cycle.

Le « niveau socle » est le niveau de compétence minimum que l'élève est censé avoir atteint à la fin de son parcours dans un cycle, alors que le « niveau avancé » indique une progression qui dépasse clairement le niveau socle.

Un bilan de fin de cycle adapté introduit lors de la rentrée 2017-2018 garantit la cohérence entre le document d'évaluation certificative (l'élève peut ou non accéder au cycle supérieur) qu'est le bilan de fin de cycle et le document

d'évaluation formative (la progression de l'élève) qu'est le bilan intermédiaire.

Les adaptations au niveau de la mise en page des bilans intermédiaires du cycle 1 visent à rapprocher graphiquement les bilans intermédiaires du cycle 1 à ceux utilisés aux cycles 2 à 4.



Après concertation avec les parents, l'équipe pédagogique leur communique la décision de recourir à une année supplémentaire avant le 15 juin de l'année scolaire en cours.

En cas de désaccord avec la décision de l'équipe pédagogique, les parents peuvent introduire dans le délai de 15 jours un recours auprès de la direction de région qui statue endéans un mois.

Sur décision de l'équipe pédagogique, un élève qui, après une année d'enseignement, maîtrise les objectifs définis pour la fin du cycle peut être admis au cycle suivant.



# PASSAGE DU FONDAMENTAL À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



Le règlement grand-ducal du 11 janvier 2017 déterminant les modalités d'admission dans les classes de 7<sup>ème</sup> de l'enseignement secondaire classique ou de l'enseignement secondaire général définit une nouvelle procédure d'orientation de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire.

Il s'agit avant tout d'impliquer davantage les parents dans le processus de prise de décision et de débiter la procédure dès le cycle 4.1. Au troisième trimestre du cycle 4.1 sera établi un premier pronostic avec une information détaillée sur l'offre à l'enseignement secondaire classique et secondaire général.

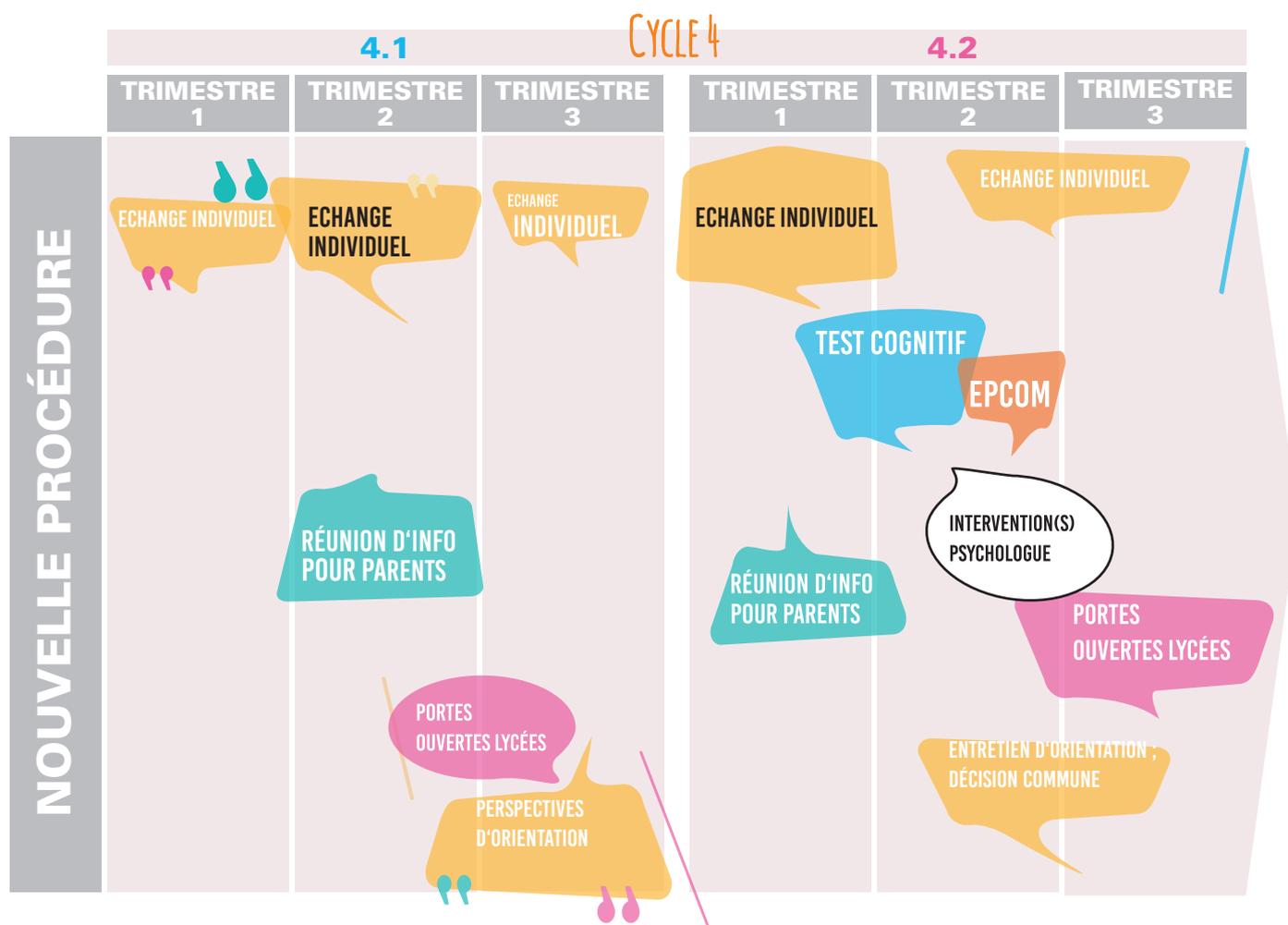
Comme par le passé, les parents suivront de près les apprentissages de leur enfant à l'aide des productions de l'élève, des devoirs en classe, des entretiens trimestriels avec l'enseignant, des bilans intermédiaires et du bilan de fin de cycle.

La nouvelle procédure introduit le principe d'une décision commune entre les parents et l'enseignant titulaire de l'élève à la fin du cycle 4.

Au cours du cycle 4.2, trois échanges individuels sont prévus entre les parents et l'enseignant.

Le premier et le deuxième se situent en fin du trimestre respectif. Le 3<sup>ème</sup> échange individuel, au début du mois de juin, constitue l'entretien d'orientation durant lequel les parents et le titulaire expriment une décision d'orientation commune.

L'examen d'accès en tant que recours est aboli.



# DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE

## LE PLAN D'ENCADREMENT PÉRISCOLAIRE (PEP)

La loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental prévoit que chaque commune offre un encadrement périscolaire, dont les modalités sont définies conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Famille.

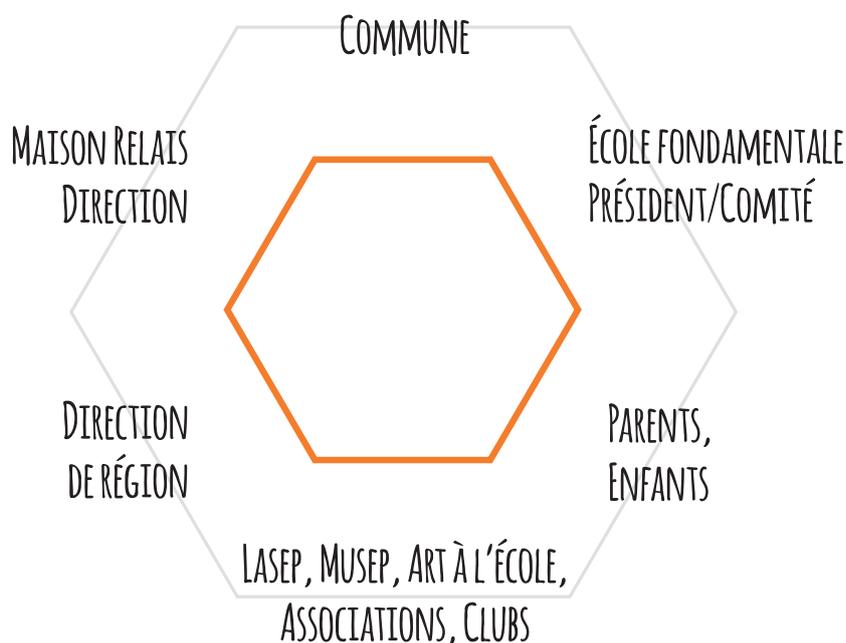
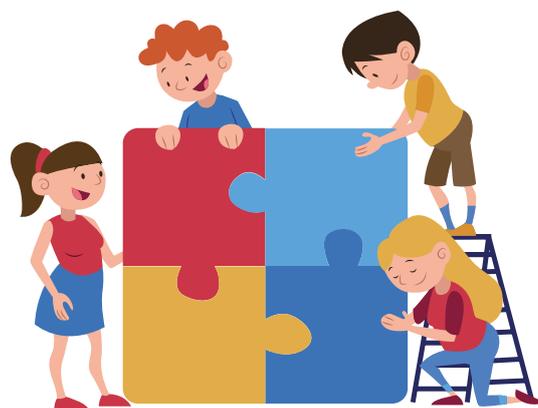
Le Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP) dresse l'inventaire de l'ensemble des activités offertes aux enfants dans la commune: activités culturelles et sportives, activités de loisir et de récréation, études surveillées, aide aux devoirs à domicile, restauration, accueil avant et après les heures de classe....

Le PEP vise à renforcer le dialogue et la collaboration entre les écoles et les structures d'accueil, pour aboutir à une prise en charge cohérente et globale des enfants au long de la journée. En effet, les missions des deux institutions se complètent: la manière dont l'enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour sa réussite scolaire, le développement de ses compétences sociales et l'épanouissement de sa personnalité.

L'objectif prioritaire du PEP est de favoriser le dialogue et de coordonner les activités de l'école et des structures d'accueil, dans le respect de leurs missions spécifiques respectives. Le PEP facilite également l'utilisation commune des ressources et des infrastructures.

Le PEP est établi annuellement et lié à l'organisation scolaire. Il est élaboré par la commune en concertation avec le comité d'école et les responsables des structures d'accueil, tout en tenant compte de leurs spécificités éducatives respectives.

Dans une 1ère phase, le PEP dresse l'inventaire de l'ensemble des activités offertes aux enfants dans la commune. Il se fonde sur la distinction claire entre l'horaire scolaire obligatoire (éducation formelle) et l'offre facultative (éducation non-formelle) proposée par les structures d'accueil.



## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (PDS)

Le Plan de réussite scolaire (PRS), introduit en 2009 et renommé « Plan de développement de l'établissement scolaire » (PDS) en 2017, fédère désormais l'ensemble des démarches et actions entreprises par l'école pour améliorer la qualité de l'enseignement et répondre aux spécificités de la population scolaire.

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, toutes les écoles fondamentales ont réalisé leur état des lieux. Parmi les domaines prioritaires à couvrir figurent l'encadrement des enfants à besoins particuliers ou spécifiques, les méthodes d'apprentissage, les relations avec les parents d'élèves, la coopération avec la Maison relais et les technologies de l'information et de la communication.

Le PDS de l'EF Steinfort a été élaboré par un groupe de pilotage composé des membres du comité d'école et des coordinateurs de cycle, en concertation avec les 4 cycles d'apprentissage et avec les partenaires scolaires (Représentants des parents d'élèves, Kannergemengerot, Maison Relais, Commission scolaire, Direction de région). Ce travail a permis de documenter l'offre scolaire existante pour les 4 cycles d'apprentissage ainsi que de cerner les principaux enjeux et priorités à retenir dans la mise en œuvre du PDS à venir.

L'analyse a permis de retenir les priorités suivantes pour le développement scolaire:

**„Sproocheförderung / Förderung vum Allgemengwëssen / bewegtes Lernen / Enfants à besoins spécifiques et particuliers / Konzept fir TIC (nei Technologien) a Sensibiliséierung“**

L'objectif principal retenu et formulé pour le PDS de l'EF Steinfort (2018-2021):

**„Lehr- und Lernqualität fördern“**

*Bis 2021 setze mir eis als Schoul d'Zil fir d'Lehr- an d'Lernqualität an alle Cyclen weiderzeentwéckelen.*

et les sous-objectifs suivants ont été formulés:

**Fir déi ganz EF Steinfort, Cyclen 1-4:**

*Mir setzen eis als Schoul d'Zil fir eng gemeinsam ligne de conduite unique bei der Gestuon vun den enfants à besoins auszeschaffen an ëmzesetzen.*

**fir de Cycle 1:**

*De Cycle 1 setzt sech Zil d'Léierqualität duerch Bewegung ze ënnerstëtzen an ze fördern.*

**fir de Cycle 2:**

*De Cycle 2 setzt sech d'Zil e Konzept fir d'Notzung vum Appui pédagogique auszeschaffen fir deeene verschiddene Léierbesoinne vun de Kanner entgéintzekommen.*

**fir d'Cyclen 3 & 4:**

*D'Cyclen 3 a 4 setze sech d'Zil sech innovativ Léierformen unzeeegnen an anzesetzen, an de Beräicher vun der Sproocheförderung, der Förderung vum Allgemengwëssen an den neien Technologien.*

Le PDS a été validé dans le cadre d'une réunion plénière des enseignants et engage ainsi l'ensemble du personnel enseignant.

Soumis d'abord pour avis aux représentants des parents d'élèves, le PDS a été ensuite transmis pour avis à la direction de région.

La documentation PDS finale enrichie de tous ces avis, a été présentée et discutée lors d'une réunion de la commission scolaire.

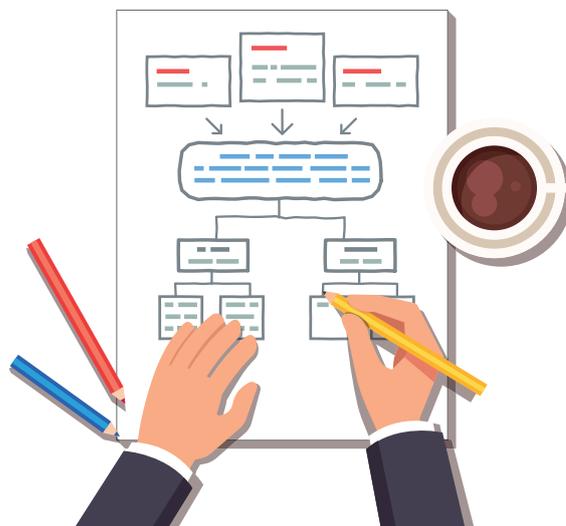
La commission scolaire a donné son avis avant de soumettre le PDS au conseil communal en même temps que l'organisation scolaire. Finalement le PDS a été soumis pour approbation au ministre.

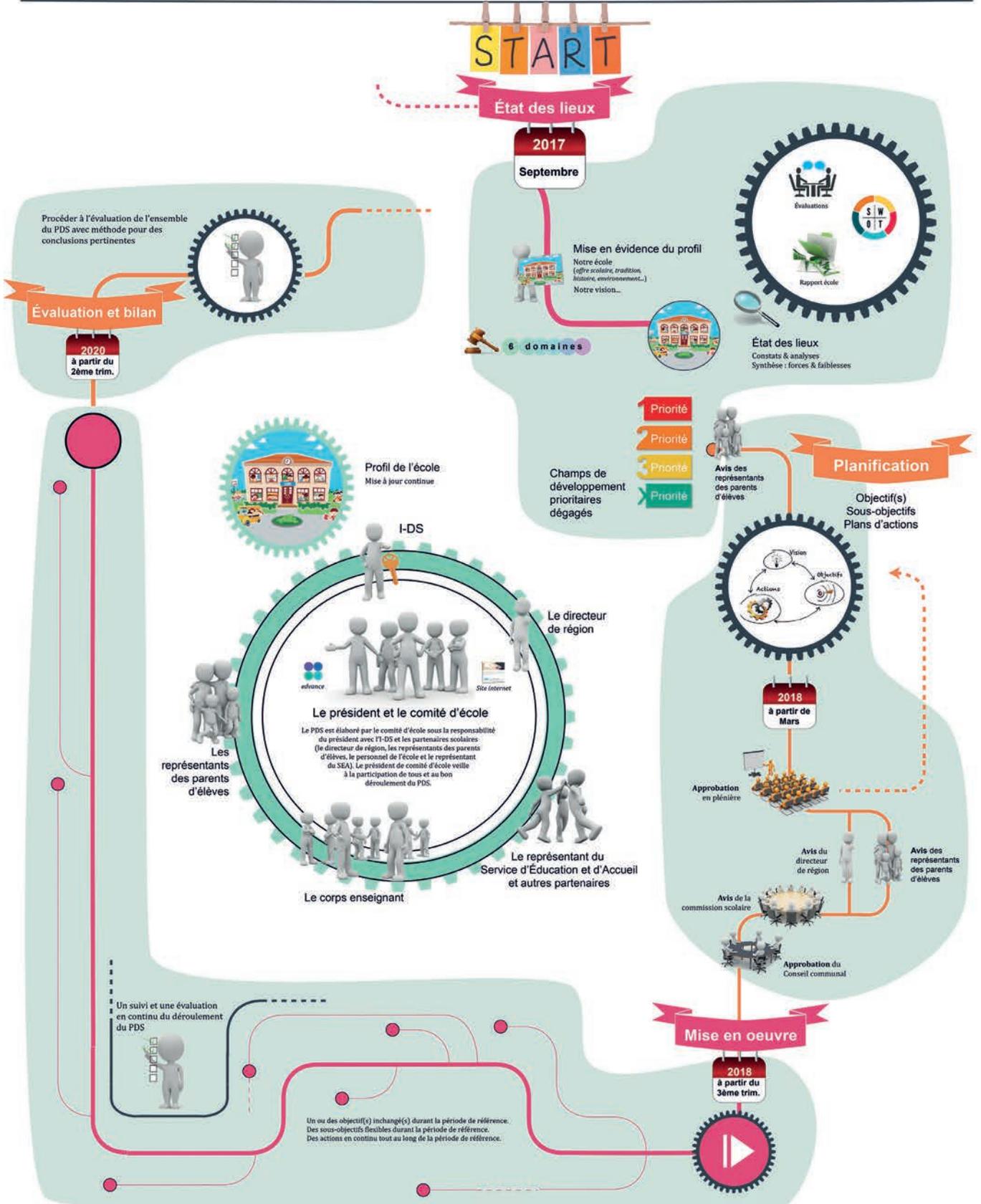
Le président du comité d'école est responsable de la mise en œuvre du PDS et donc de la transposition des décisions prises.

Une nouvelle fonction d'instituteur spécialisé en développement scolaire a été introduite. Ces instituteurs assistent les écoles dans leur développement scolaire et soutiennent les enseignants dans leur travail pédagogique, à la demande de ceux-ci, pour toute question relative à l'organisation et la gestion journalières des apprentissages.

L'instituteur spécialisé en développement scolaire intervient dans une région définie et collabore étroitement avec les présidents des comités d'école.

Le comité d'école tient à remercier l'institutrice spécialisée en développement scolaire **Madame Sophie Hamelle** pour son accompagnement.





# FRUIT FOR SCHOOL / LAIT À L'ÉCOLE



Vu le succès du projet européen « Fruit for School – Uebst ass cool » l'école fondamentale de la Commune de Steinfort a décidé de continuer ce projet en faveur de la consommation de fruits à l'école.

Le projet « Fruit for school » prévoit la distribution gratuite de fruits et de légumes aux élèves et des mesures pédagogiques accompagnatrices avec le but d'accroître durablement la consommation de fruits et légumes chez les enfants à un âge où se construisent les habitudes alimentaires.

Un site internet a été mis en place pour informer tous les acteurs concernés: **[www.fruit4school.lu](http://www.fruit4school.lu)**.

Depuis l'année scolaire 2017/2018, des classes des cycles 1 & 2 participent au programme européen « Lait à l'école », géré par le Service d'économie rurale. Ce programme a pour objectif de

promouvoir la consommation de lait des enfants et des adolescents dans les écoles et de mettre en évidence les aspects d'une alimentation saine et équilibrée.

En particulier, le programme a été soumis à une réforme au niveau de l'Union européenne sous Présidence luxembourgeoise qui réunit les deux programmes lait et fruits à l'école sous une même base réglementaire à partir de l'année scolaire 2017/18.

En pratique, le programme lait à l'école s'aligne sur les dispositions du programme fruits à l'école. Les programmes lait et fruits à l'école comportent des mesures d'accompagnement pédagogiques.

## RÉDUIRE LE PLASTIQUE

Afin de protéger au mieux notre environnement et d'apprendre aux enfants les bons réflexes quotidiens pour qu'ils deviennent des citoyens responsables, nous vous prions à partir de la rentrée scolaire

- de ranger la collation de votre enfant dans une boîte à tartine (sans papier alu, et sans papier plastique)
- d'utiliser une gourde au lieu des bouteilles en plastique
- de réduire les déchets en général (p.ex. petits gâteaux et biscuits emballés)

Pas à pas les enfants apprendront que ces actes ont un impact sur notre planète que chaque geste compte. Les enseignants qui suivront aussi ces

consignes invitent les parents à se joindre à cette action et les remercient de leur aimable collaboration dans ce projet visant la protection de notre environnement.



# PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Depuis janvier 2012, l'École fondamentale Steinfort est membre du réseau « Écoles associées / Partnerschulen » initié par l'Université du Luxembourg. Ensemble avec d'autres écoles fondamentales luxembourgeoises l'École fondamentale Steinfort s'est associée à l'Université du Luxembourg.

En tant que formateurs de terrain, une dizaine d'enseignants de l'EF Steinfort accueillent régulièrement des étudiants de la faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université du Luxembourg (formation Bachelor en Sciences de l'Éducation, BSCE) dans leurs classes pour un stage de plusieurs semaines.

Le temps de terrain constitue pour les étudiants un contact prolongé avec les élèves en situation réelle et avec tous

les autres acteurs du champ éducatif. En tant que formateurs de terrain, ces enseignants de l'École fondamentale Steinfort sont chargés de l'accompagnement et du suivi pédagogique des étudiants.

Notre école se réjouit particulièrement de cette coopération enrichissante pour tous: étudiants, élèves et personnel enseignant.

Le Tuteur de l'Université fait des visites en classe pour observer et discuter des activités de l'étudiant et veille au bon déroulement général du temps de terrain. Il agit comme personne-ressource pour l'étudiant et l'encadre dans la planification, la réalisation et la rédaction de ses projets pédagogiques.

Tuteurs académiques de l'Université du Luxembourg: Messieurs Bob Feyereisen et Christian Kohnen.



Pour plus d'informations sur le Bachelor en Sciences de l'Éducation, veuillez consulter [www.bsce.uni.lu](http://www.bsce.uni.lu).

## PLASTIKSSTÉPP SAMMELE FIR D'ASA

Fir d'Associatioun ASA – „Amicale vun der Schoul fir Assistenzhonn“ ze ënnerstëtzen hunn d'Schüler am Schouljoer 2018/2019 Plastiksstépp gesammelt. Et koumen der vill zesummen. Mir fueren och am nächste Schouljoer mat dëser Aktioun weider.

Afin de soutenir l'ASA – la délégation luxembourgeoise de « Handi's Chiens » les élèves ont collectionné des bouchons en pvc. Pendant l'année scolaire 2018/2019 nous avons récolté beaucoup de bouchons. Cette action continuera pendant l'année scolaire 2019/2020.

**INFO:**  
[www.asa-asbl.com](http://www.asa-asbl.com)



Kuckt de Reportage op:





# Kürbismaart

D' Kanner aus de Cyclen 1 an 2  
aus der Gemeng Stengefort  
verkafen e Freideg,

de 25. Oktober 2019

ab 19.00 Auer

am Schoulhaff bei der Maison Relais

**selwer dekoréiert Kürbissen  
a Bastelaarbechten zum Thema Halloween.**

**Och dëst Joer organiséieren d'Elterevertrieeder  
erëm e flotte Bicherfloumaart.**

**Dee ganzen Erléis geet un d'Asbl**



## ASA

**Amicale vun der Schoul fir Assistenzhonn**

**([www.asa-asbl.com](http://www.asa-asbl.com))**



**Fir lessen a Gedrénks ass natierlech och gesuergt.**

**D'Schoulkanner freeë sech op äre Besuch.**

# Schulmaterial clever einkaufen!



## Schadstofffrei

heisst die Gesundheit schützen

Produkte ohne Schwermetalle, Weichmacher, Flammschutz-, Lösungs- oder Konservierungsmittel

Weniger wegwerfen und Rohstoffe sparen durch nachfüllbares Farb- und Schreibmaterial



## Nachfüllbar

heisst Kosten sparen und Abfall vermeiden



## Naturprodukte & Recycling

heisst natürliche Ressourcen schonen

Natur- und Recyclingprodukte schonen Umwelt und Klima durch einen geringeren Energie- und Wasserverbrauch

**Schadstofffreies & nachhaltiges Schulmaterial**  
**Achte auf dieses Label in deinem Geschäft!**



Die komplette Produktliste finden Sie unter: [www.ech-kafe-clever.lu](http://www.ech-kafe-clever.lu)

# CYCLE 2.1 Klass vum Caroline LANG

## MUNZEN 2019





# CYCLE 2.1 Klass vum Nathalie ROLLIN

Schoulausflug op **D'ROBBESSCHETER** vum 5. bis de 6. Juli 2019.





# CYCLE 2.2 Klass vum Dany KABER

Am **HOLZATELIER**: Mir zammeren äifreg een Hocker.





Bravo, jiddereen huet een Hocker gezammelt!.

Eise Schoulausfluch am **MUSÉE THILLENVOGTEL** zu Randschelt, e Musée wéi fréier.



Schoul wéi fréier ... uiii schéi streng!

# CYCLE 3.2

Klasse vom Nathalie ROLLINGER & Sacha OEHMEN

Colonie zu **LA PANNE** an der Sandkaul vom 8. bis 11. Juli 2019





# CYCLE 4.1 Klasse vum Linda QUARING & Xavier ROBEN



Fir d'Joer gutt unzufänken, hunn eis 2 Klassen am **MARIENDALL** en Team-Building-Dag matgemaach.



Fir d'éischt an **D'PHILHARMONIE** „Bilder einer Ausstellung“ ukucken an dono eng gutt Pizza.



Mir waren am **NATURMUSÉE** an hu flott Atelieren zum Thema „Weltall“ an „Evolutioun“ gemaach.



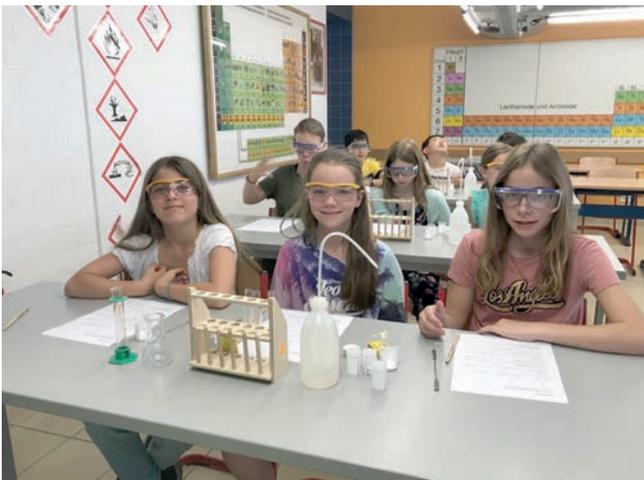
**SKI-KOLONIE**



Am Kader vum „FRO DE BAUER“ huet de „Cycle 4.1 Quaring“ een Dag domat verbruecht ze verstoen wat saisonal an regional bedeit an huet dunn een kleng Rallie am Naturata gemaach.



Och eis Visitt am **KRAUTGAART** war am Kader vum Projet „Fro den Bauer“. Mir si vill iwvert de Geméisubau gewuer ginn an konnten eis op deem waarmen Dag erfrëschen.



Am **LYCÉE ZU MAMER** konnte mir un flotten Ateliere deelhueen.



Als Ofschloss vum Joer si mir an den **KINOLER** getrëppelt an hunn ënnerwee gutt gepicknickt.

## LÉIEREN AM CYCLE 4



Eis Léiersituatiounen bestinn net nëmmen aus engem Blat an engem Bläistëft, mee mir léiere mat verschidde Methoden.



Duerch den Asaz vun den digitale Medie léiere mir e sënnavollen Ëmgang a kënnen och op verschidden Aart a Weisen déi eenzel Themen traitéieren. Sou léiere mir zum Beispill de Vocabulaire mam

Programm „Quizlet“, maache Buchvirstellungen als PowerPoint oder huele Rollespiller mat dem Sprachmodus op. Mir erstelle selwer kleng Stopmotionfilmer, déi mir dann op Franséisch oder däitsch beschwätzen.



Am Lëtzebuergereschcours koum de Ben Hoscheit, de Schauspiller aus dem Film „Pearl or Pica“ bei eis an huet eis op eis Froen zum Film an zum Beruff Schauspiller geäntwert.



Beim Concours vum MaachMat(h) hate mir och matgemaach. Bei de schwierige Rätsele goufen eis mathematesch Kennnisser op d'Prouf gestallt.



Als Schoulausfluch sinn mir mat dem Cycle 4.2. vu Klengbetten an de Walygator gaangen



## MUDAM- VISITT VUN DER AUSSTELLUNG VUM JEFF WALL



Am Kader vun der Mediebildung sinn mir d'Ausstellung vum Jeff Wall kucke gaangen. Mir konnten no der Visitt och un engem Atelier deelhueven, wou d'Schüler konnten d'Fotomontage üben.

## THEMA REGIONALITÉIT



Am Ufank vum Schouljoer hu mir d'Thema Regionalitéit am Kader vum Projet „Leader West“ behandelt. An deem Kader huet déi Responsabel mat de Kanner ënnert anerem iwwert regional a saisonal Produkter, de Konsum vu Flesch hei zu Lëtzebuerg an d'Labelle vu verschiddene lëtzebuergeschen Entreprise geschwat. Am Mee konnte mir och de Bauerenhaff zu Koler besichtegen.

Mir hunn dëst Thema fir eise Projet fir de Concours „Jeune Journaliste“ geholl. Fächerriwwergräifend hu mir dëst Thema an der Klass regelméisseg behandelt.



Mir hunn dëse Sujet thematiséiert an decidéiert eng Zeitung ënnert dem Numm „Regional awer net banal“ ze schreiwen.



Dës Zeitung besteet aus Artikelen iwwert d'Landwirtschaft zu Lëtzebuerg an am Ausland, zwee Interviews mat Baueren, de Bauerenhaff vun der Zukunft a villem méi.

Mir hunn och mat Hëllef vum „GreenScreen“ selwer Reklammen erstallt, déi mir an dës Zeitung agebaut hunn.



Mir sinn de Radio ARA kucke gaangen an hunn do eng Radiossendung opgehol. Nieft nogespillten Experteninterviews iwwert Biolandwirtschaft hunn mir och zweesproocheg Werbespots kreéiert. Déi ganz Sendung gouf wärend der Sendung Graffiti um Radio diffuséiert.



Foto: Didier Sylvestre, Editpress

Ganz houfreg ware mir, dass mir mat eisem Projet an eiser Kategorie vum Concours Jeune Journaliste gewonnen haten.

## PROJET MÄERCHEN



Am Kader vum fächeriwwegräifendem Unterrecht hunn mir d'Thema Mäerchen no der Päschtvakanz behandelt. Op verschidden Aart a Weisen hunn mir d'Mäerche kenne geléiert: mir konnte Mäerecherspiller duerchspillen, hunn selwer Mäerecher geschriwwen, hunn Fabele vum Jean de la Fontaine mat de Mäerche vun de Gebrieder Grimm verglach a viles méi.

Mir hunn eis als Grupp ee Wopen gebastelt. Am Cours konnten jeeeweils ënnerschiddlech Aufgaben bewältegen.

An deem Kader hunn mir och an der Grupp véier verschidde Projet erstallt, déi d'Wëssen iwwert d'Thema sollten weiderginn. Esou gouf zum Beispill ee Mäerchen als Stopmotion-Film opgeholl, e Märchenquizlabirynth mat dem Ozobot-Roboter programmiert, e Quest-Game mat dem Programm Bloxels opgeholl oder e Minecraft Märchentheater erstallt.

Mir hunn och passend zum Thema en Theaterstéck erausgesicht, wat d'Thematik vun de Mäerche opgräift.



Eist Theaterstéck „Handykäppchen“ hunn mir den 9. Juli dem Publikum konnte weisen. Zesumme mat dem Cycle 4.2.vu Klengbetten hate mir e flotten Theaterowend.

Foto: Guy Lepage

## MNHA



Mir sinn zum Schluss vum Joer an de MNHA gaangen an hunn eis do d'Ausstellung iwwert de Wandel vun der Konscht ugekuckt.



Eng Woch virun eiser Visitt sinn dräi Mataarbechter vun der Entreprise „Zeit“ an eis Klass komm. Si hunn eis iwwert hier Aarbecht erzielt an hunn de ganze Wee vun der Iddi bis zu der fäerdeger Animatioun gewisen. Während der Visitte am Musée konnte mir och dunn de Prototyp vun hirer Applikatioun ausprobéieren.

An der Stad konnte mir och mat dem Gewënn vun dem Concours eis an de Libraire flott Bicher kafen.

# CYCLE 4.2

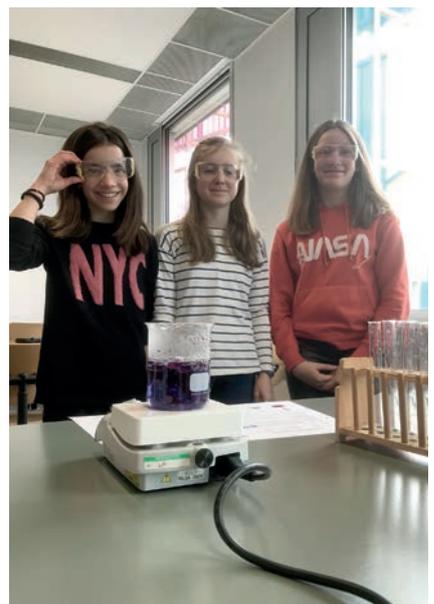
Klass vum Nadine MOES





# CYCLE 4.2 Klass vum Kim THILL

A verschiddene **LYCÉEN** hu mir gesi, wéi et dat nächst Joer weider geet





Am Cycle 4.1 ware mir 2 Nuechten an den **HEEHOTEL** op der **TOODERMILLEN** schlofen.



**VIRLIESCONCOURS 2019**



Och soss hu mir an deenen 2 Joer vill erliewt, ob **SPORTLESCH** oder **KULTURELL**



Um Enn vum Cycle 4.2 hate mir eise groussen Ausflug op Glückstadt an op Hamburg.



Am Donnerstag, den 16. Mai 2019 haben wir zusammen mit den beiden Klassen aus Kleinbettingen (5. Schuljahr von Frau Renée Schaber und 6. Schuljahr von Frau Nadine Moes) an

einem tollen und stimmungsvollen Konzert in der 'Rockhal' in Esch/Belval teilgenommen.



Im Rahmen des Geografieunterrichts haben wir am Freitag, den 10. Mai 2019 einen tollen und interessanten Entdeckungstag in Brüssel verbracht. Nach der Besichtigung des Stadtzentrums und einem leckeren Mittagessen haben wir am Nach-

mittag im Mini-Europe-Park eine interessante und lehrreiche Reise durch die 28 EU-Länder unternommen. Zum Abschluss haben wir noch das Atomium besichtigt.

# CYCLE 4.2

Klass vum Jean-Paul ROLLINGER

E puer **IMPRESSIOUNE** vu verschiddenen Aktivitéiten



## HOUSEN

Am Hierscht hu mir mat der Klass zwee flott Dag an der Jugendherberg zu Housen verbruecht. Mir si moies mam Bus op House gefuer an do stungen dunn als éischt mol Teambuildingspiller um Programm. Nomëttes si mir an d'Belsch gefuer an hunn op der aler Vennbunn vu Kalterherberg op Sourbrodt an zréck 14 km mat dem Velorail gemaach. Dat war mol e flotten Nomëtteg. Owes souze mir gemittlech zesummen an der Jugendherberg.

Den zweeten Dag hu mir eng Visite vun der SEO zu Stolzembourg gemaach a kruten de Prinzip vum Pompspäicherwierk erkläert. Nomëttes si mir dunn op Stolzebuerg an d'Koffergrouf gefuer. No e

puer Erklärungen am Koffermusée am Duerf si mir erop bei d'Koffermine gewandert. Do krute mir dunn Stiwvelen an Helmer un a sinn dunn an d'Grouf era gaang. Eraus aus der Mine geet et dann iwver eng ganz Rei vu Leederen. Dës zwee Deeg waren immens flott an mir behalen se a gudder Erënnerung. Merci och der Joffer Susy Linster déi eis och fir op Housen déi zwee Deeg begleet huet.



Beim Schaffe mam Wocheplang, an de Gruppen a mat dem iPad an dem PC vergeet d'Zäit ziemlech séier. Schon steht d'Chrëschtvakanz virun der Dier. Mir haten dëst Joer selwer Chrëscht dagskaarten mat Hëllef vun den iPads an der Greenscreen Technik gemaach. Do kann ee ganz flott Fotomontagen zesumme stellen.





Mir haten eis laang mat dem Thema „Gallo-Römer“ beschäftigt a waren dozou an de Musée an d’Stad.

Am Mee ware mir dunn fir dat Thema ofzeschléissen ee ganzen Dag op Tréier kucken wat do nach aus der réimescher Zäit steet.





An der Geschicht hate mir no de Gallo-Römer en Zäitsprong gemaach an hu ganz vill iwvert den 2. Weltkrich a seng Auswierkungen op Lëtzebuerg geléiert.

Mir waren an d' Stad Plazen zum Thema „2. Weltkrich“ kucken an sinn am Militärmusée zu Dikrech gewuer ginn wat bei der Ardennenoffensiv 1944 geschitt ass.

An sou ass dëst Schouljoer fir eis alleguer op eemol vill ze séier op en Enn gaang. Wat mir zesumme méi laang mateneen Zäit verbruecht hunn, hu mir manner gestriden, méi a besser zesumme geschafft, gelaacht, geléiert an diskutéiert.

Den Abschied ass eis net liicht gefall an eng Klass, déi hirem Titulaire iwver déi zwee Joer immens wichteg ginn ass, verabschied sech vun der Stengeforter Grondschoul fir lo weider am Lycée ze léieren.



Wéi all Joer hunn déi zwou Klasse vum GeoSciences Grupp vum Renée Schaber a vum Jean-Paul Rollinger un engem Teambuilding Nomëtten deelgeholl.

D’Kanner hu sech géigesäiteg virgestallt a Gruppespiller gemaach.

An eisem Cours versiche mir de Kanner déi naturwëssenschaftlech Theme méi interessant a verständlech ze vermëttelen. D’Schüler solle selwer verschidde Konzepter erausfannen a verstoen. D’Theme vun dësem Joer waren Waasser, Landwirtschaft, Bande dessinée (Projet SESAM GR), Experimenter a Kontinenter.

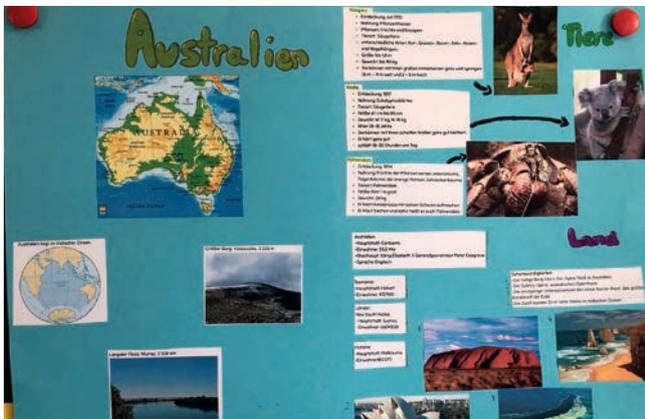
D’Thema **WAASSER** hunn mir ënnerschiddlech behandelt: d’Schüler hunn hiren eegene Waasserverbrauch iwwert eng Woch festgehalen, d’Spuerméiglechkeeten vum Waasser goufen thematiséiert an d’Funktionalitéit vun enger Kläranlag an der Klass beschwat. Als Ofschluss ware mir d’Waasserwierk SES zu Käerch kucken. Do konnte mir eng Quell an de grouse Reservoir um Rebiërg kucke goen.



Dëst Joer hate mir zwou Studentinnen déi an der Geographie mat de Schüler d'Thema Landwirtschaft, an an der Sciences d'Thema Experimenter behandelt hunn.

Bei dem Thema **LANDWIRTSCHAFT** hunn d'Schüler eege Recherchen zu ënnerschiddlechen Theme wéi zum Beispill Vor- und Nachteile biologischer Landwirtschaft, Landwirtschaft in Luxemburg a Palmöl gemaach. Hir Resultater hunn si an der Grupp beschwat an duerno op engem Plakat opgeschriwwen. Dës goufen an enger Ausstellung géigesäiteg analyséiert.

Bei den Experimenter konnten d'Schüler mat ausgewieltem Material Beobachtungen zu de Phänomener Loft a Waasser maachen. Dës hunn si an engem Forschungstagebuch festgehalen. Ofgeschloss goufen dës Aktivitéiten jeeeweils mat ënnerschiddleche Experimenter-Atelieren.



E grouse Projet vun der GeoSciences Grupp war d'ëscht Joer d' „**CRÉATION D'UNE BANDE DESSINÉE**“ am Kader vum Projet SesamGR. Am Partenariat mat enger belscher Klass vu Marteleng hu mir gemeinsam eng digital Bande dessinée gemaach.



Déi zwou Klassen hu sech während engem Ausflug op Bréissel kennegeleiert. A gemëscht Grupp si mir de „Musée de la Bande Dessinée“ kucke gaangen. No dem Mëttegiessen stung nach eng gemeinsam Visite vun de bekannteste Plazen zu Bréissel um Programm.

Virun der Chrëschtvakanz konnten déi zwou Partnerklassen och un dem „Excellangues“ deelhuele. Eis Schüler konnten an ënnerschiddleche Workshops vun 30 Minutten eng aner Sprooch kenneleieren. Esou hunn d'Schüler zum Beispill op englesch e Muffin gebak oder déi éischt Sätz op Esperanto geléiert.



Am Januar hunn déi eenzel Klassen fir d'éischt Informatiounen zu hirem Land respektiv iwwert hir Gemeng nogesicht. Dës goufen Enn Januar dunn där anerer Klass virgestallt. No dëser Réunioun hunn sech d'Schüler fir ënnerschiddlech Themen entscheed. Während 5 Wochen hunn déi jeeweileg Gruppen un engem Script, dem Material an duerno dem Erstellen vun dem Comic mat dem Programm ComicLife geschafft. De 25. Juni gouf d'Bande dessinée de Schüler zu Arel iwverreecht. D'Bande dessinée kann een ënner folgendem Link eroflueden: <https://bit.ly/2S6qxw9>

Dat lescht Thema waren d'**KONTINENTER**. Am Ufank hunn d'Schüler a kleng Gruppen ënnerschiddlech Statiounen vun der Werkstatt erschafft fir sech e gewësst Bild zu de Kontinenter maachen ze kënnen. Duerno krut all Grupp ee Kontinent a huet zu ënnerschiddlechen Themen (Länner / Stied / Attraktiounen / Déieren, ...) Recherche gemaach. D'Resultater vun der Recherche goufen op engem Plakat festgealen.



# GLÜCKSTADT (D) MAM CYCLE 4.2

Klasse vu Stengefort

Sonntag, den 16. Juni bis Freitag, den 21. Juli 2019



Unsere diesjährige Klassenfahrt führte uns zusammen mit unserem Begleiterteam nach Glückstadt in Schleswig Holstein. Dort verbrachten wir eine tolle und abwechslungsreiche Woche.

An unserem ersten Tag besichtigten wir zuerst das kleine Städtchen Glückstadt bevor wir nachmittags in Brunsbüttel viel Interessantes über die riesigen Schleusenanlagen des Nord-Ostsee Kanals erfuhren.

Am Dienstag fuhren wir mit dem Schiff von Büsum zur Insel Helgoland. Bei allerbestem Wetter und Sonnenschein saßten wir uns den Wind um die Nase wehen lassen bevor wir nach Helgoland ausgebootet wurden. Bei dem Inselrundgang sahen wir u.a. den Lummenfelsen und die "lange Anna", ein Wahrzeichen von Helgoland.

Am Mittwoch stand Hamburg auf dem Besuchsprogramm. Wir besichtigten in Gruppen wahlweise das Miniaturwunderland oder den Hamburg Dungeon. Nachmittags stand eine Hafentour auf dem Programm. Dort sahen wir unter anderem die größten Containerschiffe aus nächster Nähe. Nach dem Abendessen und dem Shoppen im Hard Rock Café Hamburg kam dann der Höhepunkt des Tages: unser Besuch des beliebten

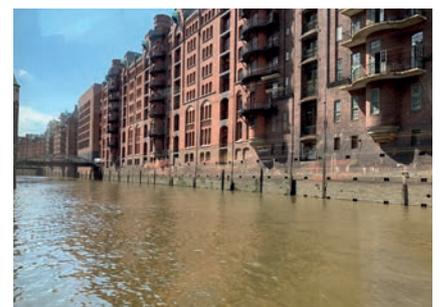
Musicals "Mary Poppins," eine Vorstellung die uns allen in schöner Erinnerung bleiben wird.

Am Donnerstag führten uns zwei Naturschützer in Friedrichskoog

durch das Wattenmeer und am Nachmittag besichtigten wir die Seehund-Schutzstation. Dort konnten wir u.a. bei der Fütterung der jungen Robben zusehen und erhielten anschließend viele Informationen bei der Stationsführung.

Mit einem leckeren Grillabend auf dem Grillplatz hinter der Jugendherberge ging unser zweitletzter Tag zu Ende.

Denn am Freitagmorgen hieß es bereits Abschied von Glückstadt nehmen. Mit der Elbfähre setzten wir nach Wischhafen über und fuhren weiter nach Papenburg wo wir am Nachmittag die bekannte Meyer-Werft besichtigten. Wir konnten dort unter anderem zwei im Bau befindliche Kreuzfahrtschiffe von Saga Cruises und Norwegian Cruise Line anschauen und wir lernten auch warum Schiffe überhaupt schwimmen können.



Cycle 4.2 (Klasse von Kim Thill)

ALTOMARE Iris - ALTOMARE Alessio - AZEVEDO SOUSA Dylan -  
 BERENS Catherine - BRAAS Anne-Marie - CURCI Gioia - DONVEN  
 Charlie - FRÉDÉRIC Enzo - LOPES CARVALHO Lucas - MARTINS  
 BECKMANN Valéra - NASTASE David - PADJAN Luana - SCHEER  
 François-Xavier - TARONE Melanie - WINANDY Nathan

Cycle 4.2 (Klasse von Jean-Paul Rollinger)

ALBUQUERQUE NUNES Luana - CACCIATORE Ilan - DE JESUS  
 SIMOES Alexandra - DUARTE Lena - KOVACEV Anna - LOPES  
 DE SOUSA André - LUCAS DI SABATINO Letizia - MERGEN Mia -  
 MEULEMANS Mathias - MORIZOT Sélima - SCHERHAG Adriana -  
 VAN KAUVENBERGH Delia - YE Shou Yi

Lehrer- und Begleiterteam: DUHR Jil, FRANKARD Sandra,  
 LINSTER-THEIN Susy, THILL Kim und ROLLINGER Jean-Paul

# SCHULCHORALE & SCHULENSEMBLE

Eis Schoulchorale an eise Schoulensemble haten och am leschte Schouljoer 2018-2019 verschidden Optrëtter.



Concert am Kader vum **CHRËSCHTMAART** an der Kierch zu Stengefort

Fir déi 11. Kéier hu mir mat der Chorale zum Ofschloss vum Chrëschtmaart de Sonndegowend, 16. Dezember 2018 an der Stengeforter Kierch gesongen.

De Schoulensemble huet tëscht de Lidder gespilt an e puer Lidder sinn zesumme vun der Chorale an dem Ensemble interpretéiert ginn.



Concert am **CPG** zu Stengefort

Mat eiser „Schoulchorale“ an dem „Schoulensemble“ hate mir och am leschte Schouljoer eise schon traditionelle Concert mat

Chrëschtlieder mëttwochsnomëttes, de 19. Dezember 2018 zu Stengefort am Centre psycho-gériatrique.



## GALACONCERT vun der Stengeforter Musek

Beim Galaconcert am Mäerz 2019 huet de Schoulensemble zwee Lidder « S'il suffisait d'aimer » vum Céline Dion an « Le lion est mort ce soir » chanson reprise par Kids United gesongen an ass vun der Stengeforter Musek begleet ginn.



## RÉPÉTITION Concert fir d'Schoulkanner

D'Schoulensemble hat seng Generalprouf virum Owesmaart an de Schoulhaff verluecht an sou konnte mir eise Schoulkanner de Mëttwochnomëtteg 3. Juli 2019 eise Summerprogramm virspillen.

## Cncert um OWESMAART zu Stengefort

De Schoulensemble hat säi groussen Optrëtt dunn de Freideg 5. Juli um Owesmaart zu Stengefort an huet do mat engem ganz flotte Programm vun enger Stonn fir de musikaleschen Encadrement gesuertg.



# Grouss Botz

29. Mäerz 2019



# LUXEMBOURG SCIENCE CENTER MAT DEM CYCLE 4

Klasse vu Stengefort, Klengbetten & Stroossen

Die Erde ist mein **RAUMSCHIFF**

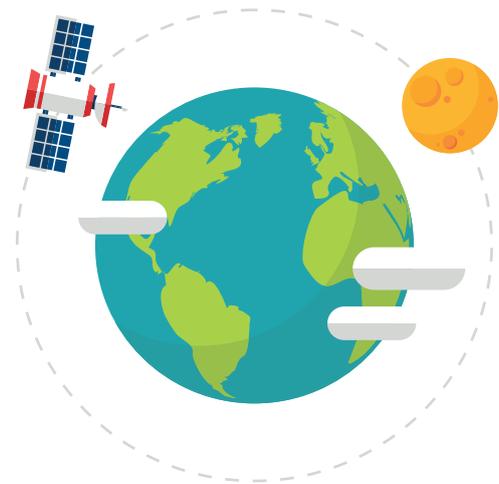
Enn Oktober 2018 huet den Dr. Jean-Luc Lehnert (Astrophysiker um Max-Planck-Institut fir Gravitationsphysik zu Potsdam) säi Buch « Die Erde ist mein Raumschiff » hei zu Lëtzebuerg virgestallt. Den 23. November 2018 war et um Tour vun de Schüler, fir en éischten Abléck an des interessant Publikatioun ze kréien.

Am Luxembourg Science Center (LSC) / ESERO konnte véier Klassen aus dem Cycle 4 vu Stengefort-Klengbetten a Stroossen mat hiren Enseignanten de Jean-Luc Lehnert op senger Rees duerch de Weltall begleeden. (Cycle 4.1 Renée Schaber, Cycle 4.2 Nadine Moes, Cycle 4.2 Kim Thill)

Déi vill interessant wëssenschaftlech Fakte goufen op eng spannend Aart a Weis virgestallt. Beandroekend Fotoe vun den eenzele Planéiten, Stären a Galaxien hunn dobäi déi flott Theme visuell ënnermoolt. Am Usschluss zum Virtrag kruten d'Schüler vun deene 4 Klassen hiirt eegent Exemplar vum Buch fir mat heem ze huelen.

Ausserdeem huet den LSC e flotten Atelier iwwert d'Fluiden ugebueden an ass dobäi op déi speziell Eegenschaften am Weltall agaangen. Astronauten-Training, Vakuum, extrem Keelt si nëmmen e puer Stéchwieder, déi hei thematiséiert a mat de Kanner duerch Experimenten erkläert goufen.

Kuckt de Reportage op:



# LITTLE SEQUOIA - SPILLSAACHEN-AKTIOUN

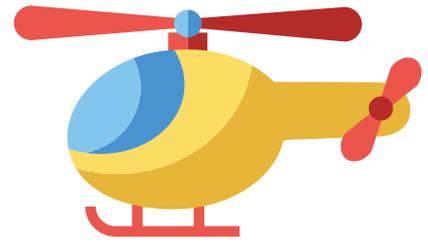
D'Schoukanner vun der Stengeforter Grondschoul hunn am Dezember 2018 eng Spillsaachen-Aktioun vun der Associatioun „Little Sequoia“ ënnerstëtzt. Dobäi hunn d'Kanner aus deene 4 Cyclen vill vun hire flotte Spillsaache fir dëse gudden Zweck gespend.

Mat dëse Spillsaache kënnen eis Schüleriinnen a Schüleri de Kanner am Ruanda, wat ee vun deenen ärmste Länner an Afrika ass, eng Freed maachen.

A Präsenz vum Schäfferot an de Membere vun der Regional-directioun Mamer hunn d'Schoukanner den 1. Abrëll 2019 hir Spillsaachen de Vertrieeder vun der Associatioun 'Little Sequoia' iwwerreche kënnen.

Villmools Merci de Schoukanner an hiren Elteren, déi dës Aktioun ënnerstëtzt hunn.

*[littlesequoia.blog](http://littlesequoia.blog)*



Kuckt de Reportage op:



# AUSSTELLUNG ZUM 15. ANNIVERSAIRE VON DER FONDATION DR ELVIRE ENGEL



# DE STENGEFORTER SCHOULGAART



# AU REVOIR 6. SCHOULJOREN A BONNE CHANCE AM LYCÉE



Klass vum  
Nadine MOES



Klass vum  
Kim THILL



Klass vum  
Jean-Paul ROLLINGER



## LASEP STENGEFORT

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES  
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



D'Aschreiwunge fir d'Aktivitéite vun der Lasep fir dat nächst Schouljoer sinn en Dënschdeg, de 17. September vu 15 bis 16 Auer a vun 20 bis 21 Auer an der Sportshal. D'Cotisation fir dat ganz Joer vu 25€ gëtt deen Owend bezuelt. Außerdem müssen d'Aschreiwungsformularen ausgefüllt ginn (w.e.g. schon am viraus). Déi Ziedele kënnen hei ënnendrënner via QR-Code erfogeluede ginn.

Deen éischte Cours ass en Dënschdeg, de 24. September. De Rendez-vous virun der Sportshal ass :

- ▶ fir d'Cyclen II.1 / II.2 / III.1 : 14<sup>15</sup> bis 15<sup>15</sup> Auer
- ▶ fir d'Cyclen III.2 / IV.1 / IV.2 : 15<sup>15</sup> bis 16<sup>15</sup> Auer



Les inscriptions pour les activités de Lasep pour l'année scolaire 2019/20 auront lieu le mardi, 17 septembre de 15 à 16 heures et de 20 à 21 heures au hall sportif.

La cotisation pour toute l'année s'élève à 25€ et devra être payée lors de l'inscription. En plus, les formulaires d'inscription devront être dûment remplis (à l'avance s.v.p.). Ces fiches peuvent être téléchargées via le code QR ci-dessous.

Le premier cours aura lieu mardi, le 24 septembre.

Les cours seront :

- ▶ de 14<sup>15</sup> à 15<sup>15</sup> heures pour les cycles II.1 / II.2 / III.1
- ▶ de 15<sup>15</sup> à 16<sup>15</sup> heures pour les cycles III.2 / IV.1 / IV.2



Dirigeant: Raphaël BECHET / tél.: 621 656 534 / raphael.bechet@education.lu



<b>ARNOLD</b>	Michèle	cycle 1 - précoce Kleinbettingen	26 10 89 47	michele.arnold@education.lu
<b>BACKES</b>	Cynthia	cycle 1 - préscolaire	399 313 -337	cynthia.backes@education.lu
<b>BARTHELEMY</b>	Carole	cycle 1 - précoce	399 313 -360	carole.barthelemy@education.lu
<b>BAUSTERT</b>	Nadine	cycle 2.1	399 313 -302	nadine.baustert@education.lu
<b>BECHET</b>	Raphaël	cycle 2 - surnuméraire		raphael.bechet@education.lu
<b>BERTEMES</b>	Serge	cycles 3&4 - groupe d'appui	399 313 -345	serge.bertemes@education.lu
<b>BIVER</b>	Gaby	cycle 3.2	399 313 -304	gabrielle.biver@education.lu
<b>BURG</b>	Martine	cycle 2-4 - surnuméraire		martine.burg@education.lu
<b>CALDERONI</b>	Tanja	cycle 1 - éducatrice précoce Kleinbettingen	26 10 89 47	tanja.calderoni@education.lu
<b>CLEMEN</b>	Mireille	cycle 1 - remplaçante		mireille.clemen@education.lu
<b>DUHR</b>	Jil	cycle 3.2	399 313 -312	jil.duhr@education.lu
<b>FEIEREISEN</b>	Thierry	cycles 1-4 - remplaçant permanent		thierry.feiereisen@education.lu
<b>FISCH</b>	Laura	cycle 2-4 - surnuméraire & cours d'accueil	399 313 -325	laura.fisch@education.lu
<b>FRIEDEN</b>	Lynn	cycle 1 - précoce Kleinbettingen	26 10 89 47	lynn.frieden@education.lu
<b>FUNK-EISCHEN</b>	Mariette	cycles 2-4 - surnuméraire		mariette.eischen@education.lu
<b>HOFFMANN</b>	Steffi	cycle 1 - préscolaire	399 313 -335	steffi.hoffmann@education.lu
<b>HULTEN</b>	Bernadette	cycle 1 - surnuméraire		bernadette.hulten@education.lu
<b>IANNIZZI</b>	Katrin	cycle 4.1	399 313 -320	katrin.iannizzi@education.lu
<b>KABER</b>	Dany	cycles 2-4 - surnuméraire		daniele.kaber@education.lu
<b>KOHNEN</b>	Christian	cycle 4 - surnuméraire	399 313 -301	christian.kohnen@education.lu
<b>KOMES</b>	Jackie	cycle 2 - surnuméraire	399 313 -323	jackie.komes@education.lu
<b>KUGENER</b>	Joëlle	cycles 2-4 - surnuméraire		joelle.kugener@education.lu
<b>LANG</b>	Caroline	cycle 2.2	399 313 -313	caroline.lang@education.lu
<b>LOOS</b>	Sandy	cycle 2.1 & cycle 2-4 - surnuméraire	399 313 -309	sandy.loos@education.lu
<b>MALLINGER</b>	Kai	cycle 3.1	399 313 -314	kai.mallinger@education.lu
<b>MATTERN</b>	Joëlle	cycle 2.1	399 313 -309	joelle.mattern@education.lu
<b>MEYERS</b>	Sonja	cycle 1 - éducatrice précoce	399 313 -360	sonja.meyers@education.lu
<b>MOES</b>	Nadine	cycle 3.1 Kleinbettingen	399 270	nadine.moes@education.lu
<b>MULLER</b>	Joëlle	cycle 1 - préscolaire Kleinbettingen	26 10 89 46	muller.j@education.lu
<b>OEHMEN</b>	Sacha	cycle 3.1	399 313 -305	sacha.oehmen@education.lu
<b>ÖZEN</b>	Sema	cycle 1 - préscolaire	399 313 -336	sema.ozen@education.lu
<b>QUARING</b>	Linda	cycle 4.2	399 313 -315	linda.quaring@education.lu
<b>RAUCHS</b>	Anouk	cycle 1 - préscolaire	399 313 -333	anouk.rauchs@education.lu
<b>RAUCHS-CLEMENS</b>	Danielle	cours d'accueil	399 313 -321	danielle.clemens@education.lu
<b>RISCH</b>	Carole	cycles 1-4 - surnuméraire		risch.carole@education.lu
<b>RIVOLDINI</b>	Carmen	cycle 2.1	399 313 -342	carmen.rivoldini@education.lu
<b>ROBEN</b>	Xavier	cycle 4.2	399 313 -316	xavier.roben@education.lu
<b>ROLLIN</b>	Nathalie	cycle 2.2	399 313 -341	nathalie.rollin@education.lu
<b>ROLLINGER</b>	Jean-Paul	cycle 4.1	399 313 -311	jean-paul.rollinger@education.lu
<b>ROLLINGER</b>	Nathalie	cycle 3.1	399 313 -303	nathalie.rollinger@education.lu
<b>SCHAAL</b>	Carole	cycles 2-4 - surnuméraire		carole.schaal@education.lu
<b>SCHABER</b>	Renée	cycle 4.2 Kleinbettingen	399 270	renee.schaber@education.lu
<b>SCHAUS</b>	Carole	cycles 2-4 - surnuméraire		carole.schaus@education.lu
<b>SCHERER</b>	Andrée	cycle 2.2	399 313 -306	andree.scherer@education.lu
<b>SCHMARTZ</b>	Mickels	cycles 2-4 - surnuméraire		mickels.schmartz@education.lu
<b>SPINELLI</b>	Naïka	cycle 1 - préscolaire Kleinbettingen	399 269	naika.spinelli@education.lu
<b>THILL</b>	Kim	cycle 4.2	399 313 -308	thill.kim@education.lu
<b>TRAUSCH</b>	Jessica	cycle 1 - éducatrice précoce Kleinbettingen	26 10 89 47	jessica.trausch@education.lu
<b>VANDEWALLE</b>	Michèle	cycle 3.2 Kleinbettingen	399 270	michele.vandewalle@education.lu



L'école fondamentale Steinfort sur internet:

[WWW.SCHOUL-STENGEFORT.LU](http://WWW.SCHOUL-STENGEFORT.LU)

Mail: [PRIMAIRE.STEINFORT@ECOLE.LU](mailto:PRIMAIRE.STEINFORT@ECOLE.LU)

### ADRESSE POSTALE:

Numéros de téléphone et adresses  
des différents bâtiments scolaires:

École Fondamentale Steinfort  
B.P. 31  
L-8401 Steinfort  
Fax: 39 93 13-930

### CYCLE I - PRÉCOCE

STEINFORT (*Maison Relais*) 39 93 13-360  
7B Rue de Hagen

KLEINBETTINGEN 26 10 89 47  
7 Rue du Parc

### CYCLE I - PRÉSCOLAIRE

BUREAU DU CYCLE 1 (*Maison Relais - Extension*) 39 93 13-330  
7b Rue de Hagen

STEINFORT (*Maison Relais - Extension*) 39 93 13-330  
7b Rue de Hagen

STEINFORT (*Maison Relais*) 39 93 13-337  
7b Rue de Hagen

KLEINBETTINGEN 26 10 89 46  
7, rue du Parc

KLEINBETTINGEN (*Al Spillschoul*) 39 92 69  
7, rue du Parc

### CYCLES II-IV - PRIMAIRE

BUREAU DU CYCLE 2 (*Maison Relais - Extension*) 39 93 13-340  
7b, rue de Hagen

STEINFORT (*Maison Relais - Extension*) 39 93 13-340  
7b, rue de Hagen

STEINFORT  
rue de Kleinbettingen  
Bâtiment primaire: 39 93 13-300  
Bâtiment complémentaire: 39 93 13-310

KLEINBETTINGEN 39 92 70  
Rue de la Gare

### AUTRES

Piscine 39 93 13-400  
7a, Rue de Hagen

Hall Sportif 39 93 13-410  
7a, Rue de Hagen

Maison Relais Steinfort 39 93 13-370  
7b, Rue de Hagen

### PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ÉCOLE

KOHNNEN Christian 39 93 13-301

*Bureau - Bâtiment de la Maison Relais (Rez)*  
7b, rue de Hagen

Fax: 39 93 13-930

Mail: [christian.kohnen@education.lu](mailto:christian.kohnen@education.lu)

### SERVICE SCOLAIRE COMMUNAL

HOFFMANN Pit 39 93 13-217

*Bureau - Maison communale*  
4, Square Général Patton

Fax: 39 00 15

Mail: [pit.hoffmann@steinfort.lu](mailto:pit.hoffmann@steinfort.lu)

### DIRECTION DE RÉGION MAMER

GREISCH Marie-Paule, Directrice 24 75 51 10

LEMMER Nadine et KEIPES Brigitte,  
Directrices adjointes

Fax: 26 44 62-51

Mail: [secretariat.mamer@men.lu](mailto:secretariat.mamer@men.lu)



Édité par l'Administration communale de Steinfort  
Service des Relations Publiques

B.P. 42 | L-8401 Steinfort  
Tel: 399 313-214/215 | [service-pr@steinfort.lu](mailto:service-pr@steinfort.lu)

Illustrations: Ingo Schandeler

Imprimerie Heintz Pétange  
Papier Balance Silk 100% recyclé